

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 110 (2007)

Artikel: Cistes en pierre et coffres en bois, inhumations simples et dépôts complexes : un bilan des pratiques funéraires à Vidy (Lausanne, Vaud) et à Chamblandes (Pully, Vaud)

Autor: Moinat, Patrick / Studer, Jacqueline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cistes en pierre et coffres en bois, inhumations simples et dépôts complexes : un bilan des pratiques funéraires à Vidy (Lausanne, Vaud) et à Chamblandes (Pully, Vaud)

Patrick Moinat, avec la collaboration de Jacqueline Studer

Résumé : Ce travail est une première présentation des nécropoles de Vidy et de Chamblandes après la reprise de toute la documentation. Ces deux ensembles représentent respectivement 126 et 71 tombes.

La nécropole de Vidy est connue depuis 1962, elle a livré 52 cistes en pierres et 40 coffres en bois, le reste des architectures se répartit entre des inhumations en fosse, des architectures mixtes, de bois et de pierre. L'orientation des tombes et les pratiques funéraires sont très diversifiées, les corps en inhumations simples ou collectives s'orientent entre le nord-est et le sud-est avec une dominante à l'est.

Le site éponyme de Chamblandes est connu depuis 1880 et ne contient que des cistes en dalles. La variété des types d'inhumation est identique à celle de Vidy, mais l'orientation des coffres au levant est plus régulière. En chronologie absolue, ces deux ensembles se placent entre 4500 et 3900 av. J.-C. Comme pour les architectures, la phase d'utilisation du cimetière de Chamblandes semble une peu plus courte et plus homogène.

Cette présentation est suivie d'une description des principales nouveautés apportées par l'étude des sépultures de Vidy. Les coffres en bois, la parure et les pratiques funéraires observées dans cette nécropole renouvellent en partie la vision que l'on avait des coutumes funéraires très monotones du bassin lémanique et confirment l'impact des traditions nord-orientales jusque sur le pourtour du lac Léman.

Zusammenfassung : Dieser Beitrag stellt die erste Veröffentlichung zu den Gräberfeldern von Vidy und Chamblandes seit der Wiederaufnahme der Gesamtdokumentation dar. Diese zwei Fundkomplexe umfassen 126 bzw. 71 Gräber.

Das Gräberfeld von Vidy ist seit 1962 bekannt und hat 52 Steinkisten sowie 40 Holzkisten erbracht, wobei sich die übrigen Grabformen auf Grubengräber und gemischte Architekturen aus Holz und Steinmaterial verteilen. Die Orientierung der Gräber und die Bestattungsbräuche sind sehr vielfältig, die Einzel- und Kollektivbestattungen sind zwischen Nordost und Südost mit einer vorherrschenden Ausrichtung gen Osten orientiert.

Die eponyme Nekropole von Chamblandes ist seit 1880 bekannt und es wurden dort nur Steinkisten aufgedeckt. Die Vielfältigkeit der Bestattungsbräuche ist mit derjenigen in Vidy identisch, aber die Orientierung der Steinkisten in Richtung Osten ist regelhafter.

Beide Gräbergruppen datieren absolutchronologisch in eine Zeitspanne zwischen 4500 und 3900 v. Chr. Die Belegungsdauer in Chamblandes scheint kürzer und das Gräberfeld ist, wie bereits für die Grabbauten festgestellt, insgesamt einheitlicher ausgeprägt.

Vorliegender Beitrag wird durch die Beschreibung der wichtigsten neuen Erkenntnisse, die bei der Untersuchung der Gräber von Vidy gewonnen werden konnten, ergänzt. Die Holzkisten, der Schmuck und die Bestattungsbräuche, die in diesem Gräberfeld dokumentiert werden konnten, werfen ein neues Licht auf die Vorstellung von sehr monotonen Bestattungssitten im Genferseebeckengebiet und betonen den Einfluss nordöstlicher Kulturtraditionen bis an die Ufer des Genfer Sees.

Abstract: This contribution covers the Vidy and Chamblandes cemeteries for the first time and after revision of all the existing documentation. There are 126 tombs in Vidy, and 71 in Chamblandes.

The necropolis in Vidy has been known since 1962. 52 cists have been discovered, and 40 wooden coffers, the remaining tombs are simply pits or mixed structures, in wood and stone. The orientation of the tombs and the funerary practises are extremely varied, the single or multiple burials are oriented towards the north-east and the south-east with a preference for the east.

The eponymic Chamblandes site has been known since 1880 and contains only cists of stone slabs. The diversity of burials is similar to those in Vidy, but the majority of the coffers tend to face eastwards. In terms of absolute chronology, the two sites stand between 4 500 and 3 900 B.C. As for the funerary structures, they seem to have been utilized more uniformly and over a shorter period in Chamblandes.

This paper is followed by a description of the principal new discoveries after further investigation of the burial sites in Vidy. The wooden coffers, ornaments and funerary practises held in this necropolis in a way confirm our perception of what must have been very plain funerary practises in the Léman Basin and prove the strong influence of the north-eastern regions on the shores of the Lake Léman.

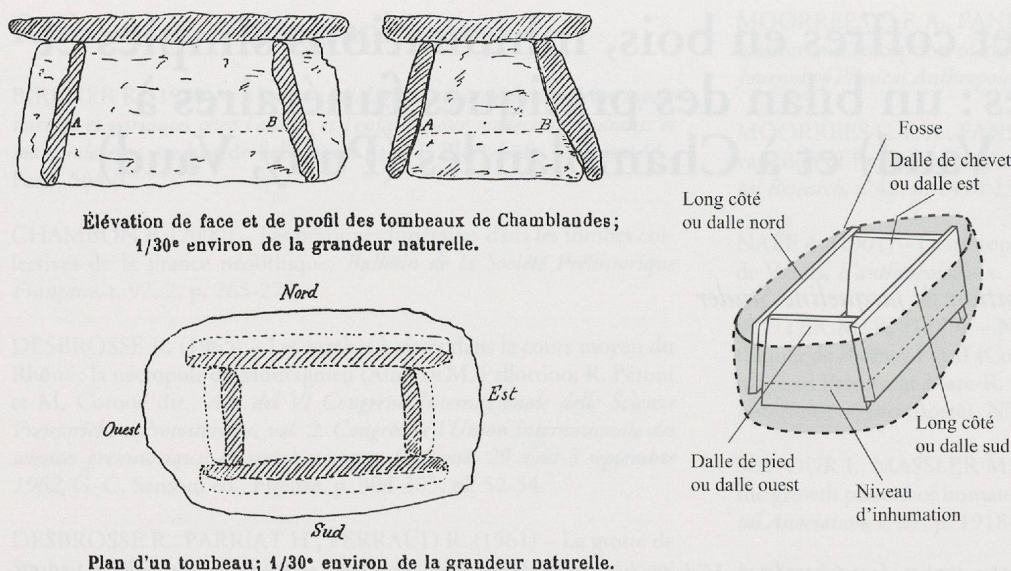


Fig. 1. Dessin d'une ciste de Chamblandes (Pully, Vaud) lors des fouilles d'Albert Naef en 1901 (Naef, 1901, fig. 1). La ligne AB indique le niveau d'inhumation à l'intérieur du coffre. À droite quelques termes descriptifs.

Introduction

Nous aimerions commencer par définir plus précisément ce qu'est une ciste de *type Chamblandes* et y associer un certain nombre de termes pour faciliter sa description (fig. 1). C'est à Albert Naef que l'on doit la première publication d'un dessin du site éponyme de Chamblandes (Pully, Vaud; Naef 1901). Ce dernier insiste particulièrement sur le fait que ces caissons étaient enfouis entre 0,5 et 1,5 m sous la surface du sol et qu'ils devaient être signalés en raison des réouvertures observées. Le coffre se composait de quatre dalles, les petits côtés à l'est et à l'ouest étaient le plus souvent de formes trapézoïdales pour permettre l'appui des deux dalles formant les longs côtés. Une couverture massive fermait le coffre. Dès l'origine, la ciste est définie comme une forme d'architecture, sans aucun rapport avec les types d'inhumations qu'elle pouvait contenir. Très logiquement, les auteurs suivants reprendront simplement cette définition architecturale sans se préoccuper des formes de rituel qui y sont associées.

Dès 1972, Alain Gallay définit la ciste de *type Chamblandes*, le caractère individuel et/ou collectif des cistes est décrit, mais il n'est pas prépondérant. Ce travail s'intéresse avant tout à la position chronologique et à l'éventualité d'une attribution culturelle des cistes au Cortaillod plutôt qu'au caractère individuel ou collectif des inhumations. En revanche, les architectures sont à nouveau prépondérantes, avec un inventaire des caissons comparables et une discussion de la position chronologique et culturelle d'une autre forme de dépôt, les « tombes en pleine terre » (Gallay 1977, p. 167), essentiellement représentées par les découvertes de Barmaz (Collombey-Muraz, Valais) et Vidy (Lausanne, Vaud).

La ciste est avant tout une architecture funéraire dans laquelle plusieurs formes de rituels peuvent prendre place. De fait, la ciste de *type Chamblandes* étant définie comme une architecture de pierre, il n'y a pas lieu de réunir bois et dalles dans un même type, surtout si ces deux formes peuvent contribuer à mettre en évidence des groupes particuliers et à opposer certains rituels ou certaines régions.

Nous aimerions également replacer cette communication dans un cadre scientifique et administratif un peu particulier. Après les fouilles de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud), entre 1989 et 1991, nous n'avons jamais placé son étude comme objectif prioritaire. Pour différentes raisons, ce n'est qu'à l'automne 2001 que le projet a finalement démarré, en reprenant les cimetières de Vidy (Lausanne, Vaud) et de Chamblandes (Pully, Vaud) dans l'optique de travailler non pas sur une centaine de structures, mais sur près de deux cents tombes. Ce projet arrive à son terme, il a pour objectif de traiter des rituels funéraires ou des aspects archéologiques et anthropologiques de base: reprise exhaustive des données concernant l'architecture, l'organisation des défunts et le mobilier, les déterminations anthropologiques de base (sexe, âge au décès et description des principales pathologies).

Cette communication est une première présentation, mais n'aborde pas l'analyse spatiale. Elle fournit un certain nombre de décomptes qui, s'ils ne sont pas totalement définitifs, constituent tout de même une base de réflexion solide et qui ne variera plus de façon significative¹.

Enfin, d'autres articles ont déjà présenté les principales formes de dépôts reconnues dans ces nécropoles (Moinat, 2003a). Nous ne nous intéresserons ici qu'aux nouvelles formes d'inhumation mises en évidence par l'analyse des deux sites et aux mobiliers funéraires. Il ressort de cette étude que la position du mobilier ne se situe pas uniquement dans la tombe, mais aussi à sa périphérie. Ce constat explique en partie l'absence de mobilier dans les nécropoles, car il s'agit presque toujours de gisements de plein air, dont les sols anciens sont détruits ou forte-

¹Ce travail est soutenu depuis de longues années par la section de l'archéologie cantonale vaudoise. Il répond avant tout à une politique de publication des fouilles réalisées sur son territoire, mais offre dans ce cas précis l'occasion de mener une véritable recherche sur les pratiques funéraires. Ce travail ne serait pas possible sans le soutien et la compréhension de Denis Weidmann, archéologue cantonal, que nous tenons à remercier chaleureusement.

ment remaniés. Le mobilier, au même titre que les rituels funéraires, occupe une place de choix dans l'établissement d'une chronologie ou de la signification culturelle des grandes nécropoles. Ces composantes sont fondamentales au moment où se pose la question d'une « unité » des *Chamblandes* en tant que culture ou de mode funéraire à vocation « globale », c'est-à-dire à très large extension spatio-temporelle.

L'article présente séparément les données générales des deux sites avant de décrire des rituels nouveaux et de présenter le mobilier funéraire : la parure de Chamblandes (Pully, Vaud) et les dépôts d'objets de Vidy (Lausanne, Vaud).

La nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud)

Le site est connu depuis 1962 par la fouille de « Square-Vidy », un sauvetage urgent lors de la construction d'immeubles locaux. La fouille menée par un conservateur et deux ou trois manœuvres appuyés sporadiquement par des étudiants a duré un mois et a permis de reconnaître une trentaine de sépultures attribuées au Néolithique moyen, au Bronze final et au Premier Âge du Fer (Gallay 1977). Cette fouille n'a jamais donné lieu à une publication complète. Elle est importante dans la mesure où elle a longtemps constitué l'une des deux seules découvertes de tombes en « pleine terre » en Suisse occidentale avec la nécropole de Barmaz I (Collombey-Muraz, Valais; Honegger et Desideri, 2003). Par contre, elle n'a pas contribué à la bonne compréhension de l'architecture et des pratiques funéraires, sans doute à cause de la qualité très discutée des fouilles. Ainsi, dès 1962, deux types d'architecture sont présents à Vidy, des cistes en pierres et des tombes en « pleine terre », mais on ne sait pas si ce sont des coffres en bois ou des inhumations en fosse. La documentation est assez sommaire, puisqu'elle se compose d'un plan d'ensemble, d'une description des découvertes sur quatre pages dactylographiées, ainsi que d'une série de photographies. On peut encore préciser que la fouille n'a exploré que les tranchées de fondation des immeubles, si bien que des sépultures sont encore conservées sous les constructions.

En 1989, des sondages en vue de la réalisation de deux immeubles dans la parcelle voisine à l'est des fouilles de 1962 ont permis d'observer quatre nouvelles sépultures en cistes sous une importante séquence stratigraphique correspondant au *vicus* gallo-romain de *Lousonna*. Une fouille de sauvetage a été organisée en 1989 et 1990, d'abord pour explorer les vestiges romains, puis pour fouiller les tombes néolithiques. Au terme de cette intervention, ce n'est pas un, mais trois ensembles funéraires qui seront dégagés, la nécropole dont il est question ici, une série d'incinérations du Bronze final (Moinat et David-Elbiali 2003) et une nécropole de La Tène finale (Kaenel et Moinat, 2002).

Plan de la nécropole et données générales

La nécropole néolithique de Vidy (Lausanne, Vaud), s'étend sur une terrasse lacustre située une dizaine de mètres au-dessus du niveau actuel du Léman. Elle s'oriente d'est en ouest selon le grand axe de la terrasse (fig. 2). Les limites nord, sud et est sont connues, elles correspondent à l'extension ancienne du cimetière. Par contre, on ne connaît pas la limite ouest. Tout porte à croire que la zone située entre les interventions de 1962 (27 sépultures) et de 1989-90 (99 sépultures) est également occupée. La profondeur des structures par rapport aux aménagements de surface ne laisse aucun doute sur leur conservation. Un calcul simple de la densité des structures sur la base de la fouille de 1989-1990 permet d'estimer qu'il reste plus d'une centaine d'inhumations entre les deux zones déjà fouillées. Le nombre total doit donc se situer autour de 230 unités, ainsi le total de 126 sépultures fouillées ne représente pas plus de la moitié de la nécropole.

Les architectures se répartissent en 52 coffres en dalles, 40 coffres en bois et 24 tombes en fosse ou inhumations pour lesquels il est difficile de définir le type architectural exact (fig. 3, n° 1). Dans un premier temps, nous avons défini les coffres en bois sur la base de trois arguments jugés pertinents : les critères taphonomiques, des différences sédimentaires nettes entre la fosse et l'inhumation, enfin la présence de pierres au niveau de l'inhumation, comme des évidences de calage ou d'un alignement matérialisant une paroi. Dans les cas évidents, un argument suffit à définir l'espace vide, pour les autres, lorsque deux des trois arguments étaient présents, nous avons considéré qu'un coffre en matière périssable était démontré. Dans un second temps, nous avons encore rapporté une dizaine de structures sur la base d'observations moins objectives telles que l'allure générale de l'inhumation et la comparaison avec des sépultures déjà attribuées aux coffres en bois. Il reste actuellement une série de 24 sépultures qui regroupent de vraies tombes en fosse et/ou des sépultures pour lesquelles nous n'avons pas d'arguments pertinents.

Il faut encore préciser que la sédimentation à l'intérieur des tombes est particulière à Vidy, puisqu'il s'agit de sable sans matrice limoneuse. Ainsi, même dans des cistes parfaitement construites, on observe des comblements rapides, ce qui limite fortement les interprétations d'ordre taphonomique. Il n'est pas rare d'observer des volumes corporels encore partiellement ou totalement conservés et sans déplacements d'os dans des architectures où le vide est attesté par la présence des dalles. En tout état de cause, les tombes en fosse ne représentent pas plus d'une sépulture sur cinq (19 %), alors que les coffres en bois ou en dalles dépassent 73 % des cas. Compte tenu de la rapidité des comblements, la question de la présence des inhumations en fosse reste posée, elle est discutée, voire douteuse.

Le nombre minimum d'individus reconnus dans la nécropole est de 245, il s'agit d'une valeur extrême qui comprend les inhumations primaires, les dépôts secondaires et les os surnuméraires de chaque sépulture. Le nombre d'individus effectivement inhumés à Vidy est de 188, soit une moyenne théorique de 1,4 individu par tombe ou 1,9 individu sur la base du NMI (fig. 3, n° 2).

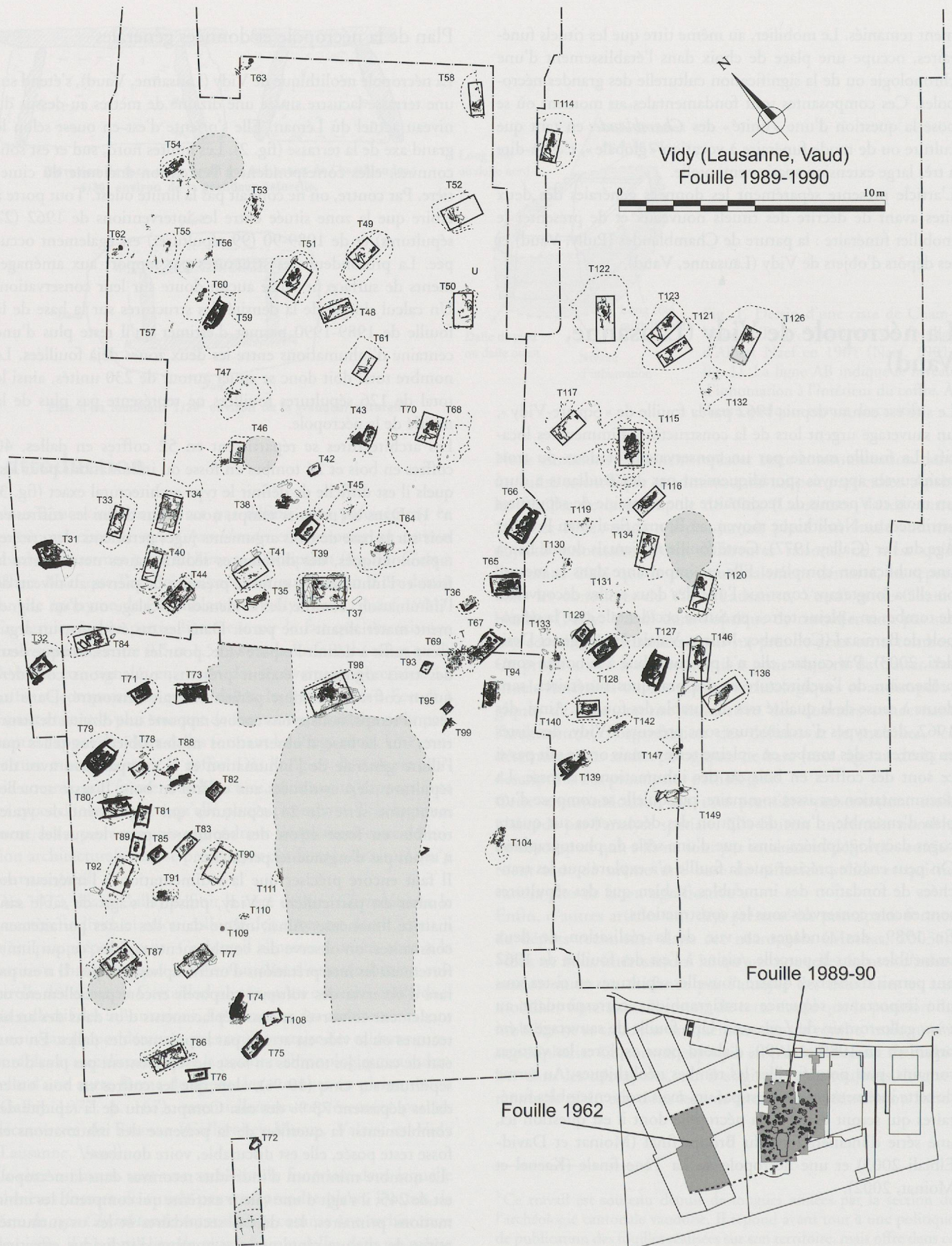


Fig. 2. Plan général de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud). La fouille réalisée en 1989-1990 a permis d'explorer un peu moins de la moitié est de l'ensemble. En bas à droite, la situation des fouilles de 1962 et de 1989-1990. Les rectangles indiquent les tombes pour lesquelles on admet l'existence d'une architecture en matière périssable (coffre en bois), les zones en gris indiquent les perturbations plus récentes.

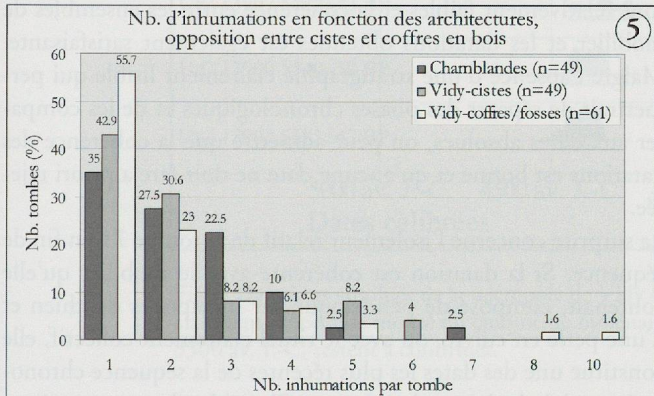
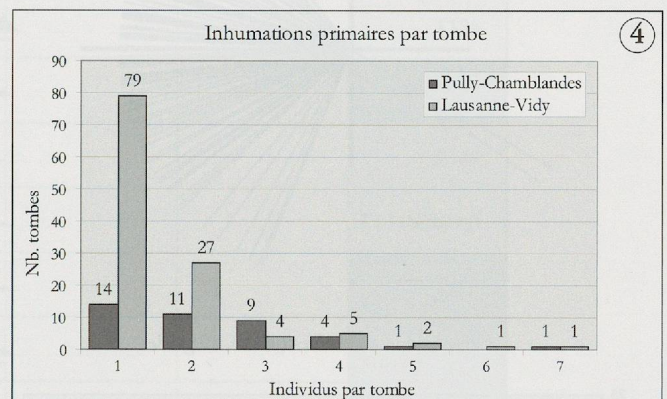
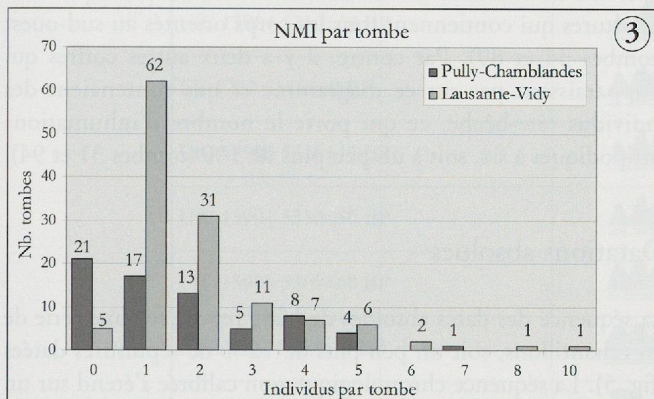
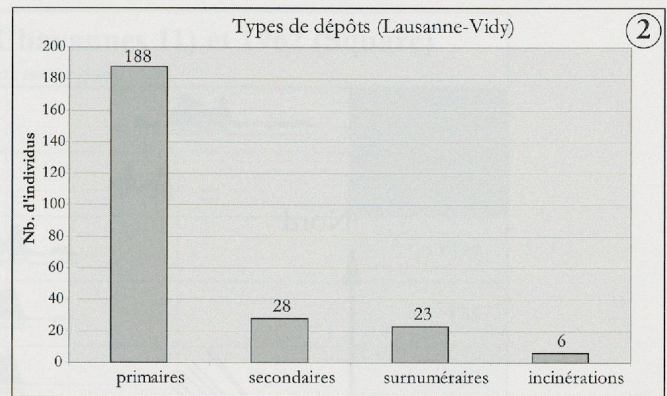
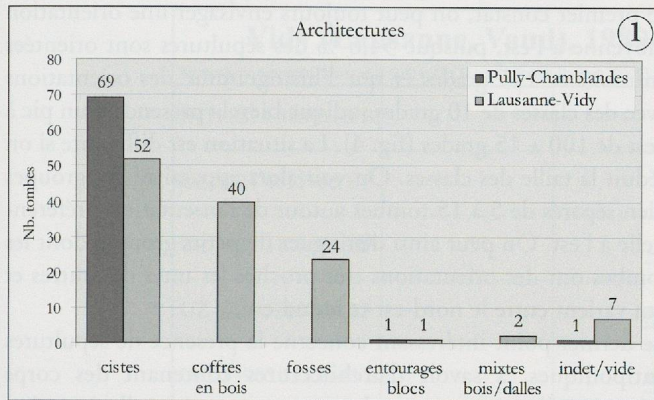


Fig. 3. Décomptes des différentes architectures et des formes d'inhumation dans les nécropoles de Vidy (Lausanne, Vaud) et de Chamblandes (Pully, Vaud). 1 – Variété des architectures de Vidy par opposition aux cistes, pratiquement exclusives à Chamblandes (Pully, Vaud). 2 – Les quatre formes de dépôts observées à Vidy, l'inhumation primaire domine très largement. 3 – Nombre minimum d'individus par sépulture, les inhumations contenant les restes d'un ou de deux corps dominant largement dans les deux ensembles. 4 – Nombre d'inhumations primaires par tombe, comme pour le diagramme précédent, les inhumations simples et doubles dominant. 5 – Nombre d'inhumés en fonction des architectures. Il y a un peu plus d'inhumations simples dans les coffres en bois de Vidy, pour le reste, le nombre d'inhumés ne semble pas dépendre des formes d'architecture.

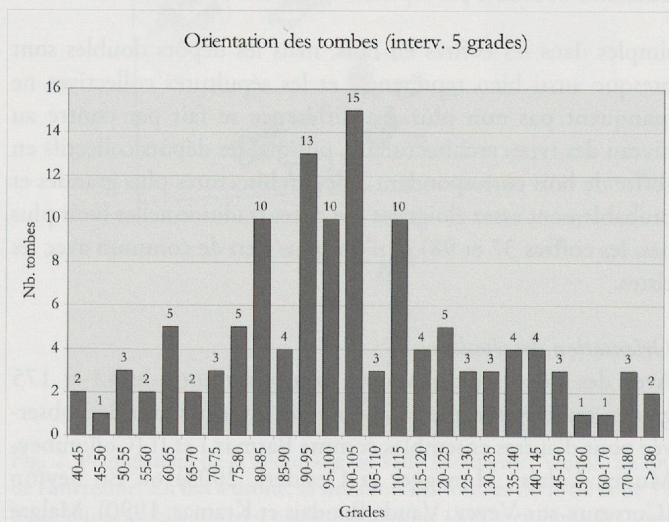
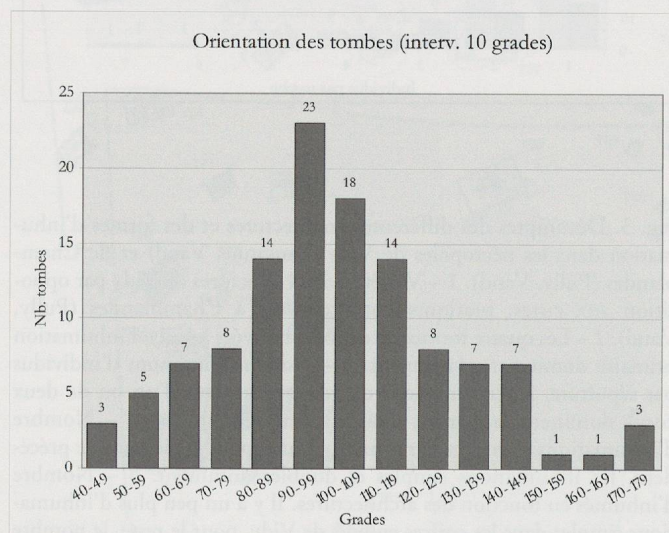
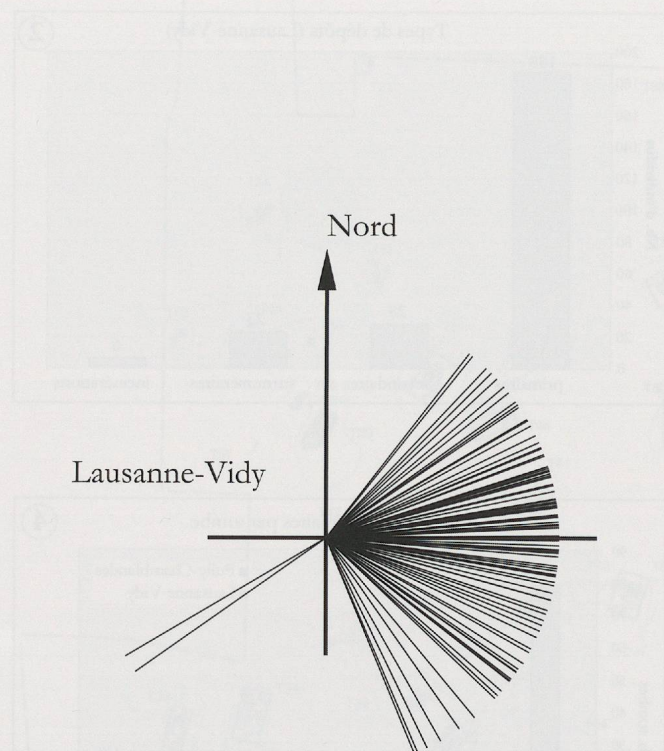
Le NMI par tombe ou le nombre d'inhumations primaires indique clairement que l'inhumation simple domine (fig. 3, n° 3 et 4), aussi bien dans les cistes que dans les coffres en bois. Les inhumations simples et doubles couvrent 56,4 % du total des dépôts. La part de dépôts collectifs varie entre 43,6 et 58 % en fonction de la valeur que l'on accorde aux dépôts doubles. Même dans les cas d'inhumations successives, on peut se demander si ces dépôts ont véritablement une valeur « collective » au même titre que les rituels observés dans les monuments collectifs de plus grande dimension et nécessitant une gestion collective de l'ossuaire.

La surprise vient en partie des résultats comparés entre les cistes et les coffres en bois (fig. 3, n° 5). On constate que l'écart entre les deux types architecturaux n'est pas aussi flagrant qu'il apparaissait lors de la fouille. On a un peu plus d'inhumations

simples dans les coffres en bois, mais les dépôts doubles sont presque aussi bien représentés et les sépultures collectives ne manquent pas non plus. La différence se fait par contre au niveau des types architecturaux, puisque les dépôts collectifs en coffre de bois correspondent à des architectures plus grandes et probablement assez éloignées des cistes traditionnelles (voir plus bas, les coffres 37 et 98) et n'ont plus rien de commun avec les cistes.

Orientation des sépultures

Avec des valeurs d'orientation comprises entre le 42 et 175 grades, on retrouve une variabilité très importante et déjà observée pour d'autres ensembles comme Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais; Honegger et Desideri, 2003) ou En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud; Baudais et Kramar, 1990). Malgré



ce premier constat, on peut toujours envisager une orientation moyenne à l'est, puisque 54,6 % des sépultures sont orientées entre 85 et 115 grades et que l'histogramme des orientations avec des classes de 10 grades indique bien la présence d'un pic à l'est de 100 ± 15 grades (fig. 4). La situation est différente si on réduit la taille des classes. On voit alors apparaître des groupes bien séparés de 5 à 15 tombes autour de l'orientation préférentielle à l'est. On peut ainsi distinguer de petits groupes dont les tombes ont des orientations très proches les unes des autres et qui varient entre le nord-est et le sud-est.

Le dernier point intéressant concerne la présence de sépultures antipodiques, à savoir d'architectures contenant des corps orientés à l'ouest ou au sud-ouest et opposés à l'orientation dominante à l'est (Jeunesse, 1997b). Sur ce diagramme qui concerne l'orientation des architectures, nous n'avons que deux sépultures qui contiennent tous les corps orientés au sud-ouest (tombes 34 et 89). Par contre, il y a deux autres coffres qui n'apparaissent pas sur ce diagramme et qui contenaient des individus tête-bêche, ce qui porte le nombre d'inhumations antipodiques à six, soit à un peu plus de 3 % (tombes 31 et 94).

Datations absolues

La séquence des dates absolues de Vidy repose sur une série de 16 échantillons, soit un peu plus de 12 % de sépultures datées (fig. 5). La séquence chronologique non calibrée s'étend sur un millénaire (950 ans) et entre 1100 et 1400 ans en se basant sur des valeurs calibrées à un ou deux sigmas. Les écarts statistiques sont relativement faibles et la cohérence entre les ensembles de mobilier et les datations obtenues est également satisfaisante. Malgré l'absence d'une stratigraphie clairement lisible qui permettrait de séparer des phases chronologiques et de les comparer aux dates absolues, on peut admettre que la cohérence des datations est bonne et qu'aucune date ne doit être a priori rejetée.

La surprise concerne l'isolement relatif de la tombe 71 en fin de séquence. Si la datation est cohérente avec le mobilier qu'elle contenait, composé de pendeloque sur métapodes de chien et d'une perle en cuivre, ou avec le rituel clairement collectif, elle constitue une des dates les plus récentes de la séquence chronologique globale des tombes de type Chamblandes, toutes nécropoles confondues.

Un deuxième sujet d'étonnement est de constater que les rituels collectifs, tels que la réduction de corps (tombes 77 et 79) ou l'inhumation collective (tombes 44, 74, 79, 94 et 98), apparais-

Fig. 4. Orientation des sépultures de Vidy (Lausanne, Vaud). Le premier schéma rend compte de la présence de deux architectures contenant des dépôts antipodiques (opposés à l'orientation dominante). Par classe de 10 grades, on constate que l'orientation dominante se situe bien à l'est (entre 90 et 110 grades). Lorsqu'on travaille sur des classes de 5 grades (histogramme du bas), on constate que des variations importantes existent avec des groupes de 5 à 10 sépultures dont l'orientation peut varier légèrement.

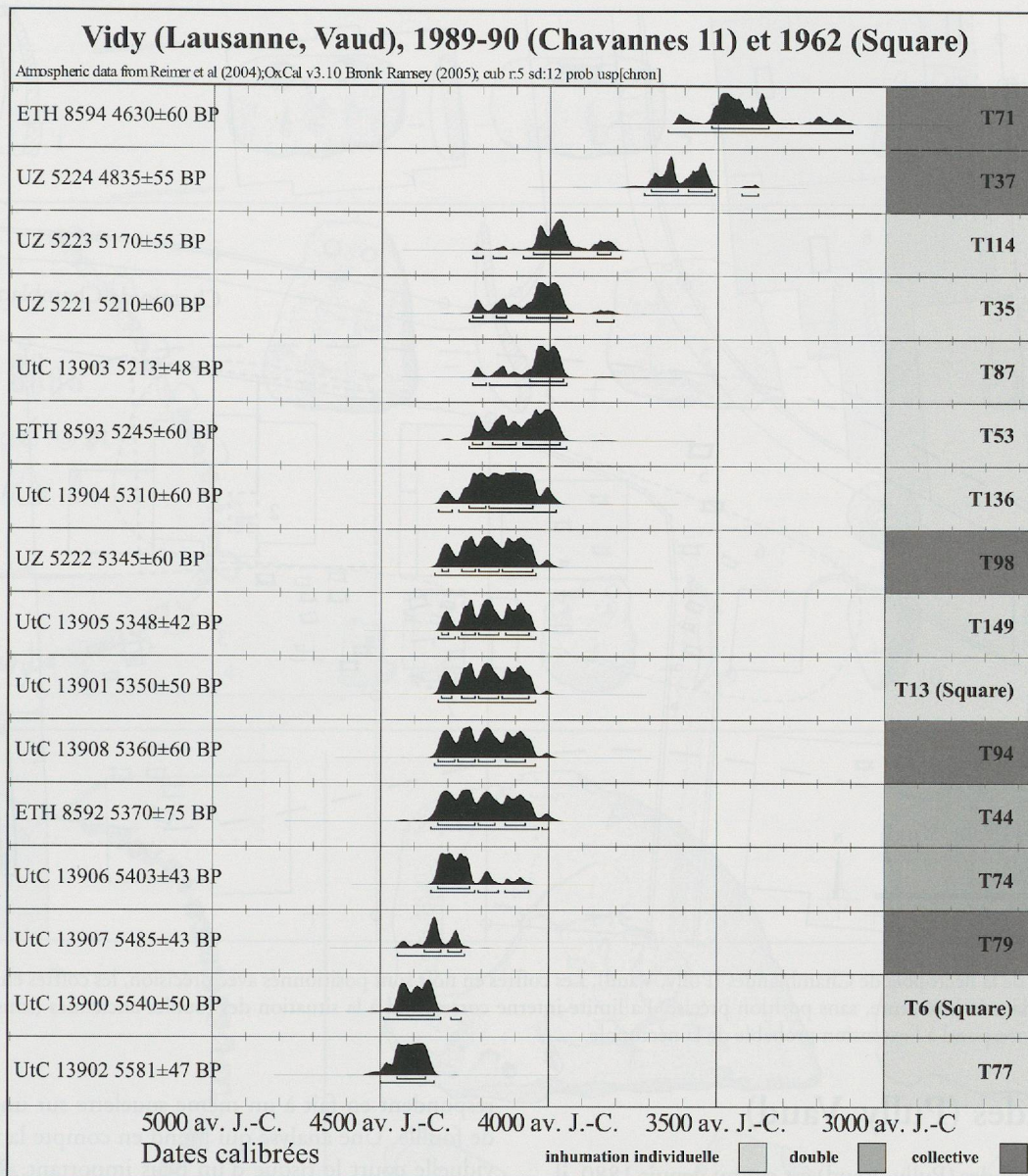


Fig. 5 Datations absolues de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud). Les 16 échantillons marquent un encrage clair dans la seconde moitié du cinquième millénaire, entre 4500 et 3800 av. J.-C. Les deux résultats autour de 3500 av. J.-C. restent à confirmer.

sent de façon précoce et sont des phénomènes contemporains des tombes du Valais central, pourtant assez largement individuelles. Ainsi l'idée d'une chronologie longue en deux phases, d'abord individuelle, puis collective est-elle totalement dépassée pour le bassin lémanique.

Enfin, le fait de trouver beaucoup d'inhumations simples en coffre de bois dans la partie la plus récente du tableau n'est pas une indication significative d'une évolution chronologique, les dates de Chamblandes montrent que les cistes sont également bien représentées entre 4300 et 4000 av. J.-C. Le problème vient du fait qu'on a daté des coffres en bois et des architectures mixtes. On a donc un écart sensible entre les 11 échantillons provenant d'architectures en matière périssable et les 5 dates réalisées pour des architectures en dalles.

En définitive, on peut retenir trois aspects importants sur la base des dates absolues de Vidy (Lausanne, Vaud) :

- la datation ancienne des rituels collectifs;
- le fait que les deux dates les plus anciennes (tombes 6 et 77) correspondent à des architectures particulières qui ne sont pas des cistes typiques, mais un coffre long susceptible de contenir une inhumation allongée pour la tombe 6 et une architecture mixte de bois et de dalles avec dallage de fond pour la tombe 77;
- une séquence qui s'étend sur un bon millénaire et qui peut expliquer la forte variabilité des orientations de sépultures. Il reste pourtant à démontrer que la chronologie et les orientations des tombes sont effectivement des données liées.

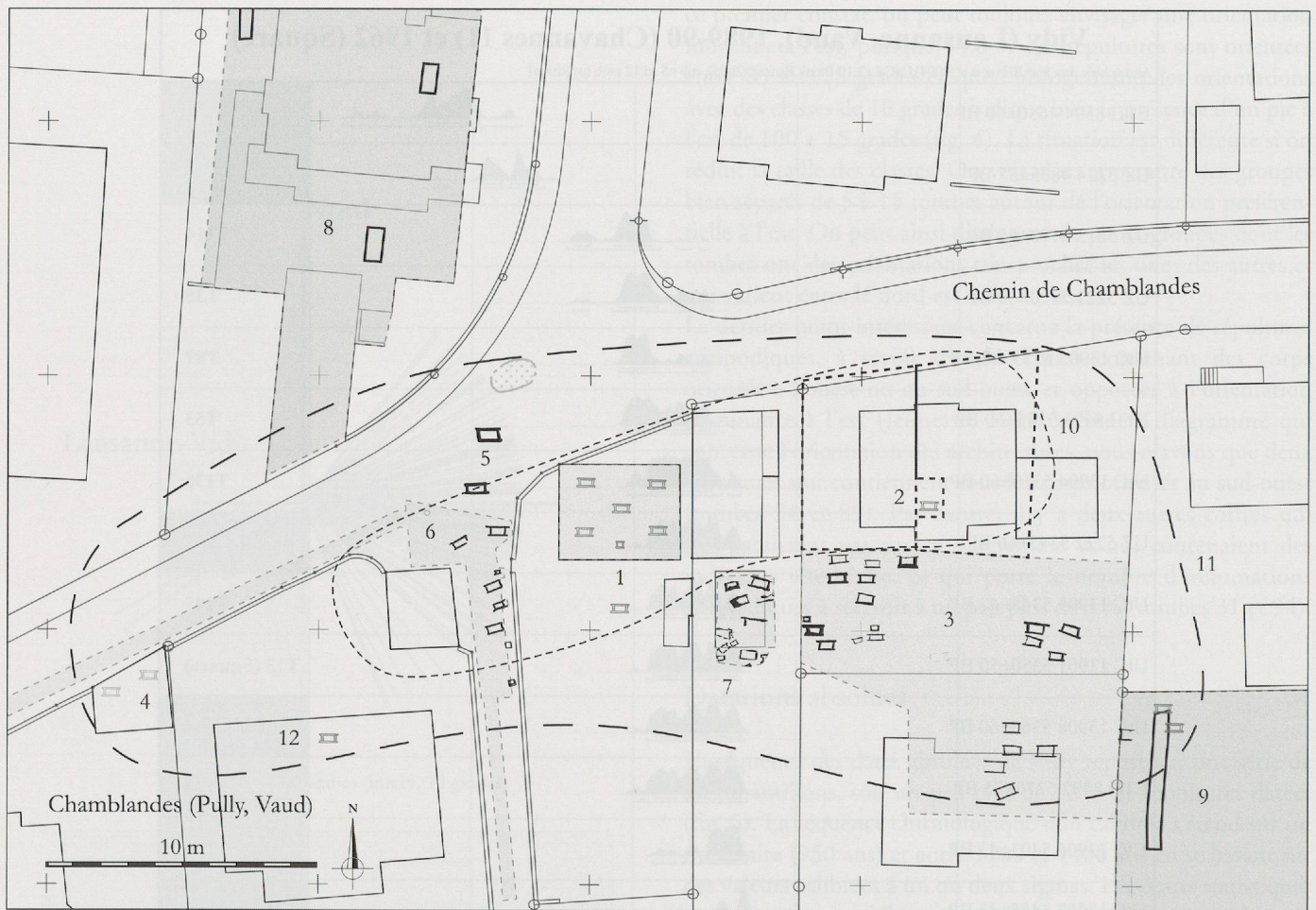


Fig.6. Plan général de la nécropole de Chamblandes (Pully, Vaud). Les coffres en noir sont positionnés avec précision, les coffres en gris sont connus par des mentions dans la littérature, sans position précise. La limite interne correspond à la situation des fouilles anciennes (sous les maisons), la limite extérieure correspond à l'extension probable de la nécropole.

Chamblandes (Pully, Vaud)

Le site de Chamblandes (Pully, Vaud) est connu depuis 1880, il a donné lieu à de nombreuses campagnes de fouilles durant un peu plus d'un siècle. Nous ne reviendrons pas ici sur l'historique des découvertes (Moinat et Simon, 1986), si ce n'est pour rappeler que le début des investigations correspond à une période faste grâce aux travaux d'Albert Naef dont les préoccupations étaient essentiellement scientifiques. La suite a été moins favorable, faite de sauvetages urgents et de travaux de moindre qualité, avant une reprise des fouilles selon des techniques modernes dès le milieu des années 80 (Moinat, 1994). Le constat à la reprise de la documentation a été assez frustrant : s'il est possible de travailler avec les données archéologiques des fouilles récentes et des travaux d'Albert Naef, les aspects anthropologiques sont plus difficiles à intégrer. Les ossements découverts avant 1901 ne sont pas attribués aux sépultures et ceux dégagés jusque vers 1940 sont relativement bien conservés, mais une étude comparative des photos de terrain, des appariements d'os et des individus généralement retenus pour les études de population montre que l'ensemble est en grande partie mélangé. Il n'est pas rare de constater que des os attribués à trois ou quatre individus différents de l'étude anthropologique cor-

respondent en fait à un même squelette sur une photographie de fouille. Une analyse qui prend en compte la variabilité individuelle court le risque d'un biais important. Dans ces conditions, travailler sur les données anthropologiques du site de Chamblandes revient à étudier les individus reconnus dans les fouilles récentes et à tenter de les « associer » ou de tirer parti d'un ensemble ancien qu'il faut désormais étudier comme un ossuaire, avec un NMI de fréquence. Il est clair que l'analyse spatiale de la nécropole, dont on ne connaît d'ailleurs pas exactement les surfaces complètement dégagées revient à un jeu un peu trop aléatoire pour être tenté seul, sans comparaison avec les résultats obtenus sur d'autres ensembles comme Vidy ou En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud) pour ne citer que les deux plus proches. On ne pourra pas non plus travailler sur la répartition des sexes, des âges au décès ou sur l'attribution individuelle de la parure sans un minimum de précautions.

Plan de la nécropole et données générales

Le plan général de la nécropole de Chamblandes souffre de la grande diversité des interventions (fig. 6). On ne connaît pas exactement l'ampleur des décapages de surface. À l'exception

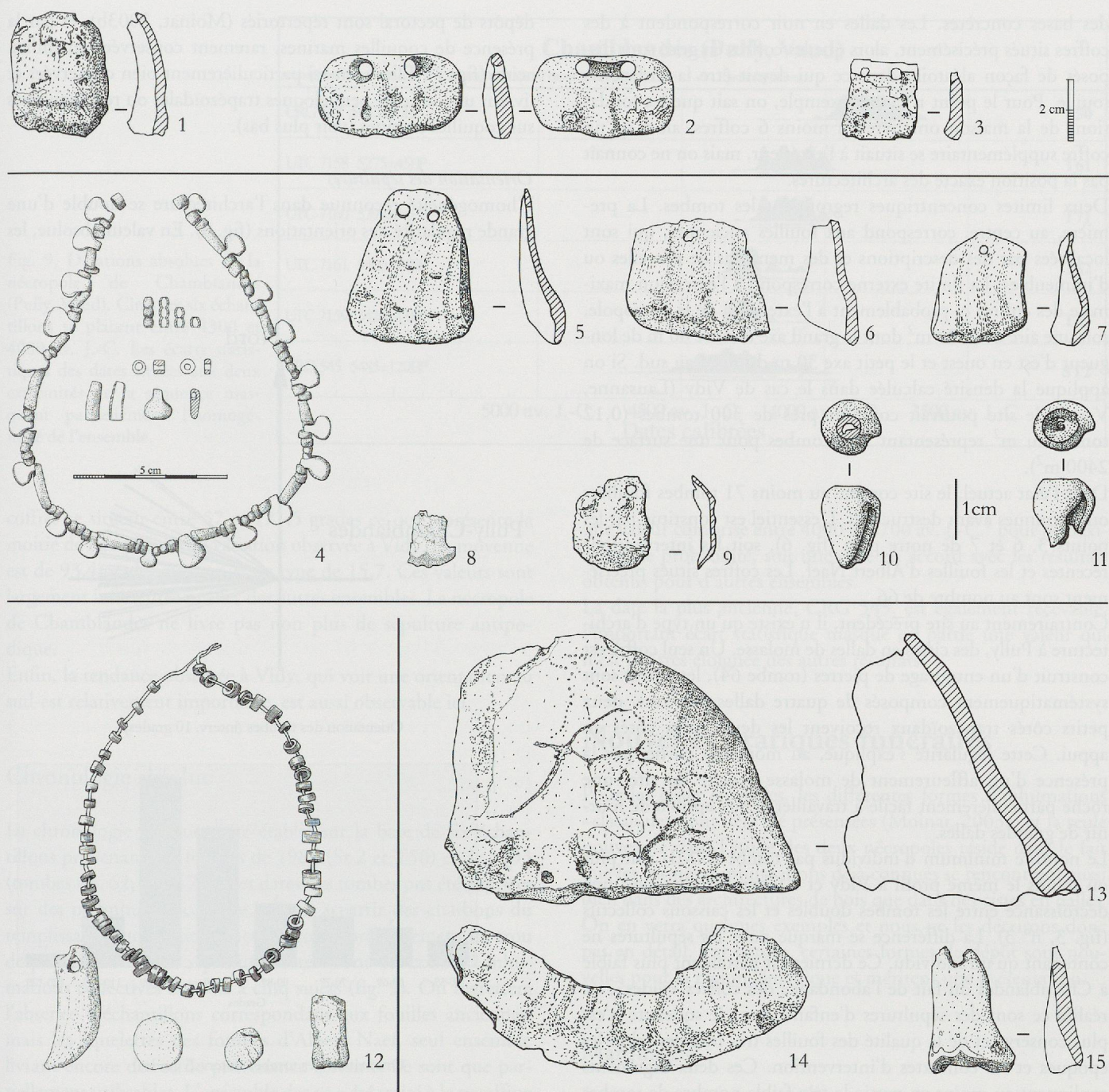


Fig.7. Exemples de parures de la nécropole de Chamblandes (Pully, Vaud). 1-3 : pendeloques rectangulaires en test de *Charonia nodifera* (1-2), espèce indéterminée pour le n° 3. 4-11 : ensemble de parure de la tombe 45 (tombe 1 de 1943). Collier formé de 20 pendeloques en forme de hache (calcaire ou « marbre »), de 39 perles discoïdes en calcaire et 2 en lignite, 7 perles en grémil bleu (akène de *Lithospermum*), pour ce collier voir (Pauc *et al.*, 2004). 5-9 : pendeloques en test de *Charonia nodifera*. 10 : *Conus mediterraneus*. 11 : *Collumbella rustica*. 12 : parure de la tombe 29 (tombe XII de Naef, 1905), mobilier inédit et perdu, dessin d'après photo et journal de fouille de A. Naef. L'ensemble se compose de 59 perles discoïdes en lignite, 2 galets circulaires l'un micacé et l'autre de couleur noire, de 2 fragments de columelle ou de canal siphonal de gastéropode dont un avec perforation. 13-15 : Fragments divers de *Charonia nodifera* provenant des tombes. Éch. : 1/2 sauf 10 et 11, éch 1/1.

des fouilles récentes, nous n'avons pas l'emprise des terrassements effectués sur le site. Il est donc très difficile de savoir ce que représente la découverte d'une série de tombes sur une parcelle donnée. Même dans le cas des fouilles d'Albert Naef (fig. 6, n° 3), les groupements observés ne correspondent pas à un décapage systématique de la surface, mais à une extension de

proche en proche à la faveur de découvertes de dalles en bordure de la fouille. Lorsqu'un sondage ne donnait plus de sépulture, les fouilleurs passaient à une autre zone dans laquelle la barre à mine avait détecté des dalles.

Il existe aussi des problèmes de situation des sépultures. Le plan regroupe l'ensemble des caissons qu'il est possible d'isoler sur

des bases concrètes. Les dalles en noir correspondent à des coffres situés précisément, alors que les coffres en grisé sont disposés de façon aléatoire dans ce qui devait être la surface de fouille. Pour le point n° 1 par exemple, on sait que les fondations de la maison ont livré au moins 6 coffres, alors qu'un coffre supplémentaire se situait à l'extérieur, mais on ne connaît pas la position exacte des architectures.

Deux limites concentriques regroupent les tombes. La première, au centre, correspond aux fouilles anciennes, qui sont localisées par des descriptions et des mentions de parcelles ou d'immeubles. La limite externe correspond à l'extension maximale des coffres et probablement à l'extension de la nécropole, soit une aire de 2400 m² dont le grand axe mesure 80 m de longueur d'est en ouest et le petit axe 30 m du nord au sud. Si on applique la densité calculée dans le cas de Vidy (Lausanne, Vaud), le site pourrait contenir près de 300 tombes (0,12 tombe au m² représentant 293 tombes pour une surface de 2400 m²).

Dans l'état actuel, le site compte au moins 71 tombes fouillées ou reconnues avant destruction. L'essentiel est constitué par les points 3, 6 et 7 de notre plan (fig. 6), soit les interventions récentes et les fouilles d'Albert Naef. Les coffres situés précisément sont au nombre de 66.

Contrairement au site précédent, il n'existe qu'un type d'architecture à Pully, des cistes en dalles de molasse. Un seul coffre est construit d'un entourage de pierres (tombe 64), les autres sont systématiquement composés de quatre dalles jointives, deux petits côtés trapézoïdaux reçoivent les deux longs côtés en appui. Cette régularité s'explique, au moins en partie, par la présence d'un affleurement de molasse proche du site, une roche particulièrement facile à travailler et susceptible de fournir de grandes dalles.

Le nombre minimum d'individus par tombe (NMI) suit plus ou moins le même profil à Vidy et à Chamblandes, avec une décroissance entre les tombes doubles et les caissons collectifs (fig. 3, n° 3). La différence se marque pour les sépultures ne contenant qu'un individu. Ce dernier est nettement plus faible à Chamblandes du fait de l'abondance des coffres « vides », en réalité ce sont des sépultures d'enfants dont le squelette n'est plus conservé et de la qualité des fouilles très inégales selon les époques et les contextes d'intervention. Ces deux arguments expliquent au moins en partie le très faible nombre de tombes individuelles à Chamblandes.

Si on compare le nombre d'inhumés contenus dans les cistes de Vidy et de Chamblandes (fig. 3, n° 5), la différence se réduit considérablement, les spectres sont pratiquement identiques, l'écart de répartition vient essentiellement des tombes en coffre de bois qui contiennent un peu plus d'inhumations simples à Vidy et de la proportion plus importante de tombes triples à Chamblandes.

Parmi les rituels particuliers observés à Pully, il faut signaler la présence de sépultures strictement féminines ou strictement masculines dans des coffres contenant les dépôts de trois à six corps. Cette forme de sépulture n'est pas documentée à Vidy.

En dehors des questions liées à l'architecture et au rituel funéraire, la nécropole de Chamblandes se caractérise par l'abondance des parures sur défenses de suidés, pas moins de huit

dépôts de pectoral sont répertoriés (Moinat, 2003b), et par la présence de coquilles marines, rarement conservées en milieu acide (fig. 7). Elles sont ici particulièrement bien conservées et livrent une série de pendeloques trapézoïdales ou rectangulaires sur coquilles marines (voir plus bas).

Orientation des sépultures

L'homogénéité reconnue dans l'architecture se double d'une grande régularité des orientations (fig. 8). En valeur absolue, les

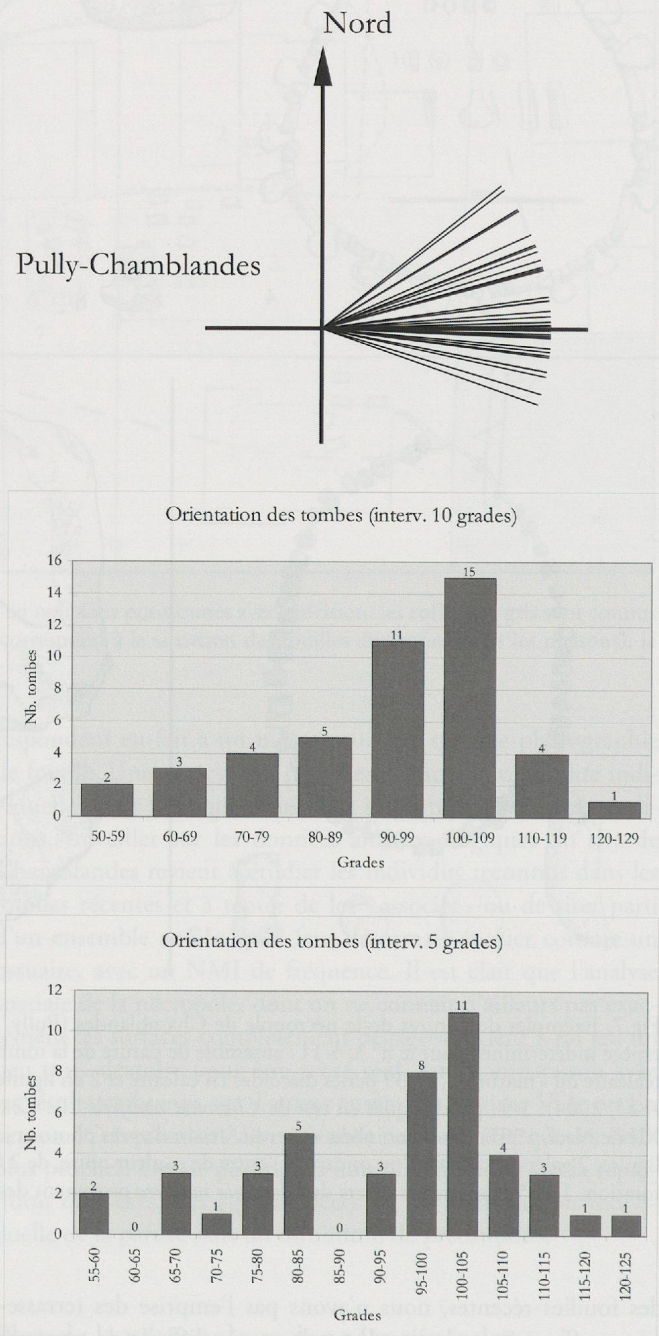


Fig. 8. Orientation des sépultures de Chamblandes (Pully, Vaud). L'ensemble des orientations est homogène. Les histogrammes par classe de 10 et 5 grades montrent une orientation préférentielle à l'est, plus homogène que celle de Vidy.

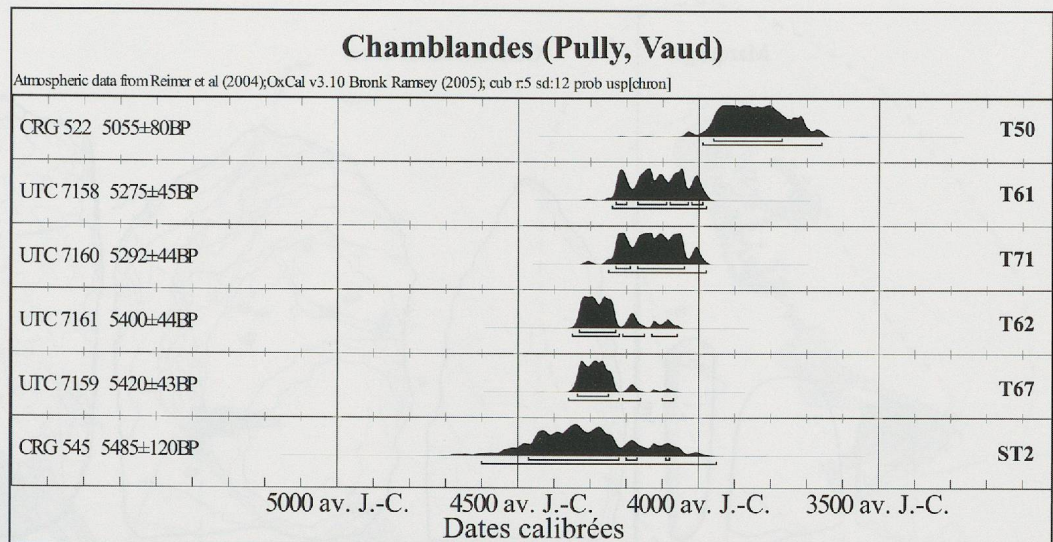


Fig. 9. Datations absolues de la nécropole de Chamblandes (Pully, Vaud). Cinq des six échantillons se placent entre 4300 et 4000 av. J.-C. Les écarts statistiques des dates situées aux deux extrémités de la séquence masquent partiellement l'homogénéité de l'ensemble.

coffres se situent entre 57 et 121,5 grades ce qui représente la moitié de l'amplitude de variation observée à Vidy. La moyenne est de 93,4 grades avec un écart type de 15,7. Ces valeurs sont largement inférieures à celles des autres ensembles. La nécropole de Chamblandes ne livre pas non plus de sépulture antipodique.

Enfin, la tendance observée à Vidy, qui voit une orientation au sud-est relativement importante, est aussi observable ici.

Chronologie absolue

La chronologie absolue a été établie sur la base de six échantillons provenant des fouilles de 1985 (St 2 et T50) et de 1993 (tombe 61, 62, 67 et 71). Les dates des tombes ont été réalisées sur des os humains, celle de la St 2 à partir des charbons du remplissage d'une petite structure isolée, probablement un trou de piquet. Toutes les sépultures datées sont des coffres à inhumations collectives de trois à cinq sujets (fig. 9). On regrettera l'absence d'échantillons correspondant aux fouilles anciennes, mais les squelettes des fouilles d'Albert Naef, seul ensemble livrant encore des os de provenance certaine, ne sont que partiellement utilisables. L'ensemble des os a été traité à la paraffine avant prélèvement, il s'agit de la méthode de consolidation utilisée par les fouilleurs à Chamblandes. Bien que cette série soit un peu trop limitée pour être certain d'avoir l'ensemble de la séquence chronologique du site, on doit constater la bonne homogénéité d'ensemble des datations. Les dates BP ne couvrent que 450 ans, l'écart statistique important des deux dates réalisées durant les années 80 vient artificiellement prolonger cette séquence. Il s'agit d'un résultat qui va encore une fois dans le sens d'une homogénéité et d'une cohérence chronologique de l'ensemble des structures.

L'intervalle calibré couvre essentiellement la période entre 4400 et 4000 av. J.-C., comme pour les coffres en bois ou les inhumations simples de Vidy, les cistes collectives s'inscrivent dans la durée et couvrent tout l'intervalle chronologique.

La tombe 50 constitue pour l'instant la plus récente du site avec

une valeur comprise entre 4000 et 3700 av. J.-C.² pour le maximum de probabilité, soit une date en accord avec les résultats obtenus pour d'autres ensembles.

La date la plus ancienne, CRG 545, est également recevable, l'important écart statistique masque en partie une valeur qui n'est pas très éloignée des autres résultats.

Nouvelles pratiques funéraires

Pour les cistes en dalles, les différentes formes d'inhumations « classiques » ont déjà été présentées (Moinat, 2003a) et la seule nouveauté dans l'étude des deux nécropoles réside dans le fait que les formes d'inhumations déjà connues se rencontrent aussi bien dans des architectures de bois que dans des cistes en dalles. On en verra quelques exemples et nous ne les décrirons donc pas en détail. Par contre, certaines formes de dépôt sont nouvelles pour la région lémanique et méritent une présentation.

Marquages

Les stratigraphies de Chamblandes, En Seyton et Vidy indiquent clairement que les coffres, en dalles ou en bois dans le cas de Vidy, étaient proches de la surface du sol. Le comblement au-dessus des dalles de couverture atteint 15 à 35 cm au maximum et nous ne connaissons pas d'exemple dont l'architecture dépasserait de la surface du sol. Les observations de pierre dressée et encore en place sont rares, nous en connaissons un exemple à Vidy. Mais la signalisation d'une sépulture peut prendre d'autres formes, telles que des amas de cailloux ou de

² Il s'agit de la tombe 2 des fouilles de 1985. Devant l'abondance de « tombe 1 » sur ce site, il était nécessaire d'établir une nouvelle numérotation continue regroupant les tombes de toutes les interventions.

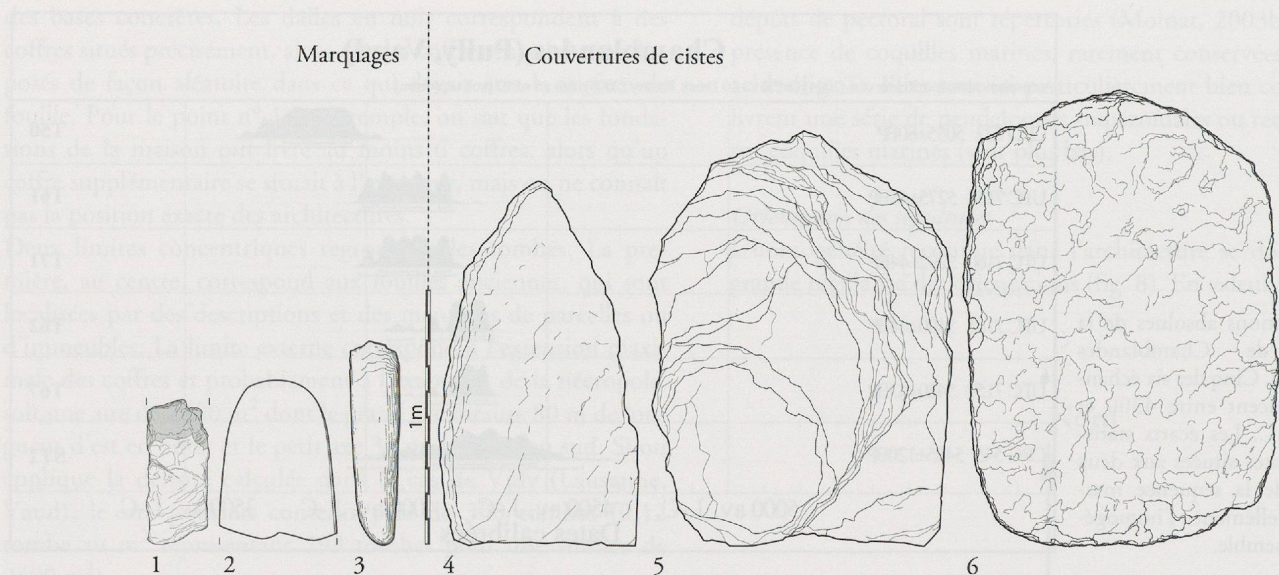


Fig. 10. Exemples de pierres destinées au marquage de sépultures et de dalles de couvertures en forme de statue-menhir. 1 : marquage de la tombe 122 de Vidy (Lausanne, Vaud). 2 : marquage de la tombe 47 de Vidy (Lausanne, Vaud, réemploi au Bronze final). 3 : marquage de la tombe 9 d'En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud). 4 : dalle de couverture de la tombe 22 de Chamblandes (Pully, Vaud). 5 : dalle de couverture de la tombe 79 de Vidy (Lausanne, Vaud). 6 : dalle de couverture (?), Chamblandes (Pully, Vaud) en réemploi sur une incinération du Bronze final. (1 et 6 dessins d'après la pièce, 2 à 5 dessin d'après plan de fouille).

petits tertres. Pour nos deux nécropoles, on connaît actuellement trois cas de pierres ou de dalles dressées à proximité des tombes, un à Chamblandes (Moinat et Simon 1986, tombe 4), deux à Vidy. Dans ce dernier site, une dalle de schiste était dressée au pied de la tombe 122 (fig. 10, n° 1) alors qu'une petite dalle en schiste vert et à extrémité arrondie, se trouvait en réemploi dans la couverture d'une incinération du Bronze final. La présence de fragments encore dressés et de calages au droit de la tombe 47 indique qu'il s'agit d'un marquage réutilisé (fig. 10, no 2). Enfin, le cas le plus connu a été découvert En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud) (fig. 11, n° 3) où une pierre de section cylindrique et de 80 cm de longueur marquait la tombe 9 (Baudais et Kramar, 1990).

Une seconde forme de marquage en surface du sol peut être déduite de la taille imposante de certaines dalles de couverture. La tombe 22 de Chamblandes (Naef 1901, tombe V) a livré une dalle de couverture dont la forme est particulièrement évocatrice et dont l'orientation, pointe à l'est, correspond à l'orientation des corps dans la ciste (fig. 10, n° 4). Un second exemple est fourni par la tombe 79 de Vidy dont la dalle mesure plus de 33 cm d'épaisseur si bien qu'elle devait être clairement apparente en surface du sol. Sa forme avec un petit rostre dégagé et orienté à l'est ressemble là encore à une figuration anthropomorphe (fig. 10, n° 5). Enfin, nous avons ajouté à cet inventaire une dernière dalle en réemploi dans la couverture d'une incinération datée du Bronze final et provenant de la nécropole de Chamblandes (tombe 71 ; fig. 10, n° 6) et qui présente également une retouche particulière avec le dégagement d'un très léger rostre. Ces trois dalles, dont deux étaient encore en place sur des cistes, peuvent être qualifiées de statues-menhirs (Voruz, 1992, p. 38). Bien que ces quelques exemples ne soient pas très nombreux par rapport au total de sépultures découvertes dans les trois ensembles en question, il paraît très probable que la

majorité des tombes devaient être signalées en surface du sol par des marquages en pierre ou en bois. On peut encore mentionner l'existence de deux petits cairns de pierres au-dessus des tombes 87 et 129 de Vidy. Il ne s'agit pas à proprement parler de tertres ou d'amoncellement monumentaux, mais bien de petits amas de cailloux dont le diamètre et la hauteur ne dépassent pas quelques dizaines de centimètres. Ces structures sont assez difficiles à mettre en évidence sur des sites de plein air, sans sédimentation rapide, où les reprises de tout ou partie des empierrements au cours du temps devaient intervenir régulièrement.

Des coffres en bois pour des inhumations simples ou doubles

Comme nous l'avons vu au début de cette présentation, l'inhumation individuelle domine et se retrouve de façon un peu plus abondante dans les coffres en bois avec une valeur proche de 56 % contre 35 et 43 % dans les cistes de Chamblandes et de Vidy (fig. 3, n° 5), mais les formes de dépôts ne dépendent pas des types d'architecture. De toute évidence, les coffres en bois remplissent exactement la même fonction que les cistes et forment un second ensemble numériquement important. À Vidy, la distinction entre coffres en bois et tombes en fosse apporte une plus grande variété, mais la part des inhumations en fosse est surestimée à cause de la mauvaise conservation des restes organiques et d'une sédimentation très rapide qui ne permet pas toujours d'observer des mises à plat ou des déplacements importants des restes osseux (fig. 3, n° 1).

La figure 11 présente deux inhumations qui serviront d'exemple, la première (tombe 54) est un dépôt en fosse, partiellement remanié par la suite. Elle ne présente aucun déplace-

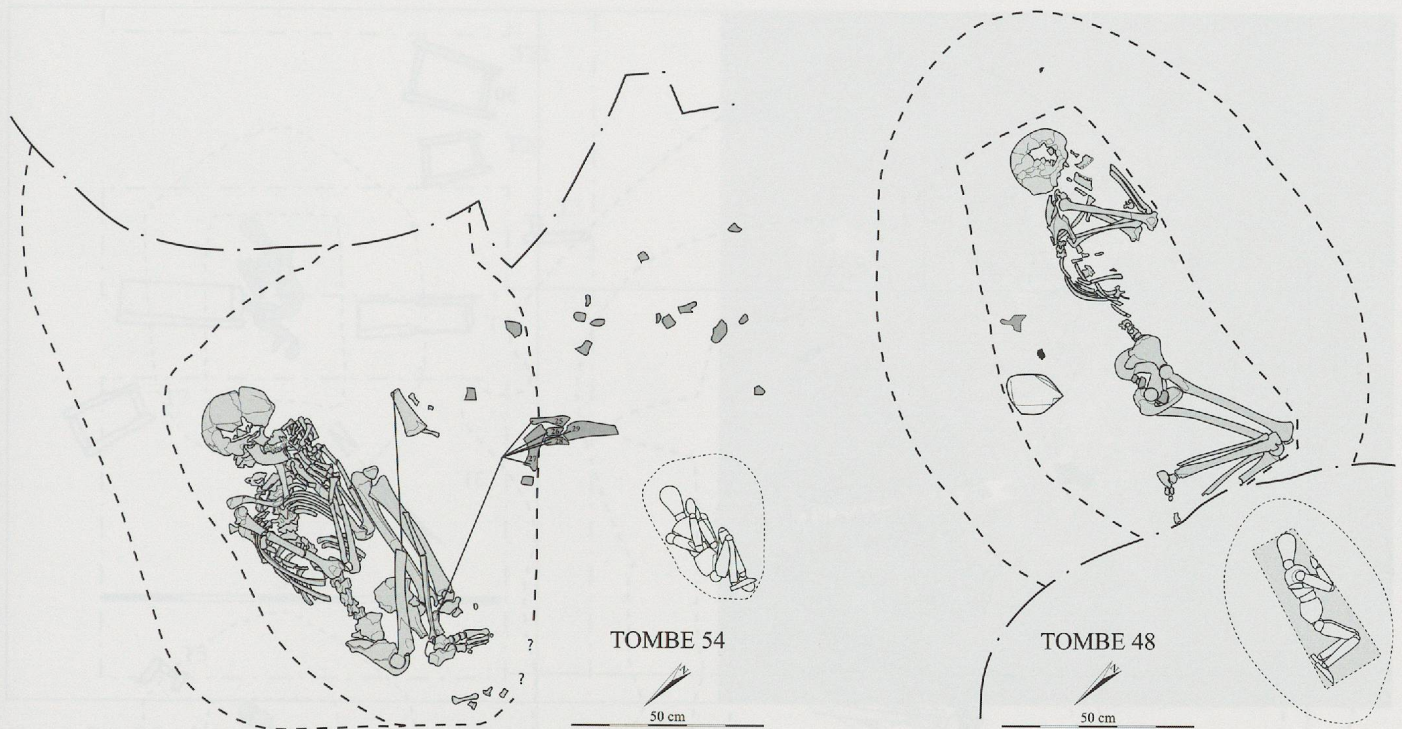


Fig. 11. Vidy (Lausanne, Vaud) exemple de sépulture en fosse (tombe 54) et de coffre en matière périssable (tombe 48). Les perturbations (sorties d'os hors du volume du corps) de la tombe 54 sont liées à la fouille.

ment significatif et pas de limite sédimentaire interprétable en terme de coffre. À l'inverse, la tombe 48 se caractérise par une double limite sédimentaire marquée par le creusement d'une fosse ovale qui inclut un rectangle interne plus sombre correspondant à un coffre en matière périssable. Cette interprétation est confirmée par la mise à plat du corps et par les différents effets de paroi sur les bords nord et sud du coffre. Une pierre à plat dans le fond (calage?) et un dépôt de faune constituent les seuls objets associés à l'inhumation.

Les dépôts doubles en cistes constituent une forme fréquente (27 à 31 %) que nous avons déjà eu l'occasion de détailler ailleurs (Moinat, 2003). Cette forme est également présente dans la tombe 115 de Vidy, un coffre en bois qui renferme l'inhumation de deux adultes en décubitus latéral gauche. Les connexions sont bien conservées à l'exception des mains et des pieds du premier inhumé, dispersées dans le fond de la sépulture (fig. 12). Cette inhumation double permet de constater que le second inhumé présente des connexions anatomiques labiles mieux préservées que celles du corps inférieur. Cette observation tend à démontrer que le vide interne est mieux conservé pendant le temps qui sépare les deux inhumations plutôt qu'après le dépôt du second corps.

Un autre constat est partiellement lié aux coffres en bois. Dans les cas où la fosse des sépultures a pu être bien observée en plan, on constate que les coffres en bois présentent des fosses de grandes dimensions, beaucoup plus grande et plus visibles que celles qui entourent généralement les cistes. Comme on le verra plus bas, cette caractéristique peut devenir extrême avec des

fosses ovales de 2,5 x 2 m, soit une fois et demi supérieure à la taille du coffre qu'elles renferment.

La recherche de comparaisons pour ces formes simples de dépôts en coffre de bois renvoie à des contextes septentrionaux. Il faut tout d'abord évoquer le Bassin parisien avec la sépulture 5 d'Orville et les types Nm-R1 et Nm-R4 définis pour la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne) ou encore les coffres de Monéteau (Yonne, Chambon et Lanchon, 2003; Augereau et Chambon, 2003). On peut encore évoquer la sépulture 4 de Grisy (Noyen-sur-Seine, Seine-et-Marne; Mordant, 1987). La comparaison avec les cistes en dalles ou les inhumations en coffre de bois de Vidy s'impose, reste à savoir si le coffre en bois doit être considéré comme un type septentrional en contexte Chamblandes ou l'inverse. Dans l'état actuel, c'est la première hypothèse qui nous paraît la plus probable dans la mesure où l'emploi de coffre en bois semble se limiter à la moitié septentrionale de la France. On peut aussi signaler son emploi en Alsace de façon précoce. Les fouilles récentes menées en Alsace ont permis de décrire des coffres en bois dans des sépultures dès la fin du Rubané. Nous pensons notamment à la mise en évidence de coffres dans la nécropole des Octrois (Ensisheim, Haut-Rhin) dans la tombe 16 (Lambach, 1993) et dans les tombes 38 et 44 (Boës, 2000). La présence d'espace confiné est ainsi attestée dès la fin du Néolithique ancien en Alsace, alors que le premier cercueil daterait du Néolithique moyen avec l'exemple de la tombe 45 de Rosheim, mais en décubitus dorsal dans ce cas précis. Sans chercher à mettre en évidence une évolution architecturale très peu vraisemblable, on peut envisager que la forme architecturale est déjà connue anciennement et

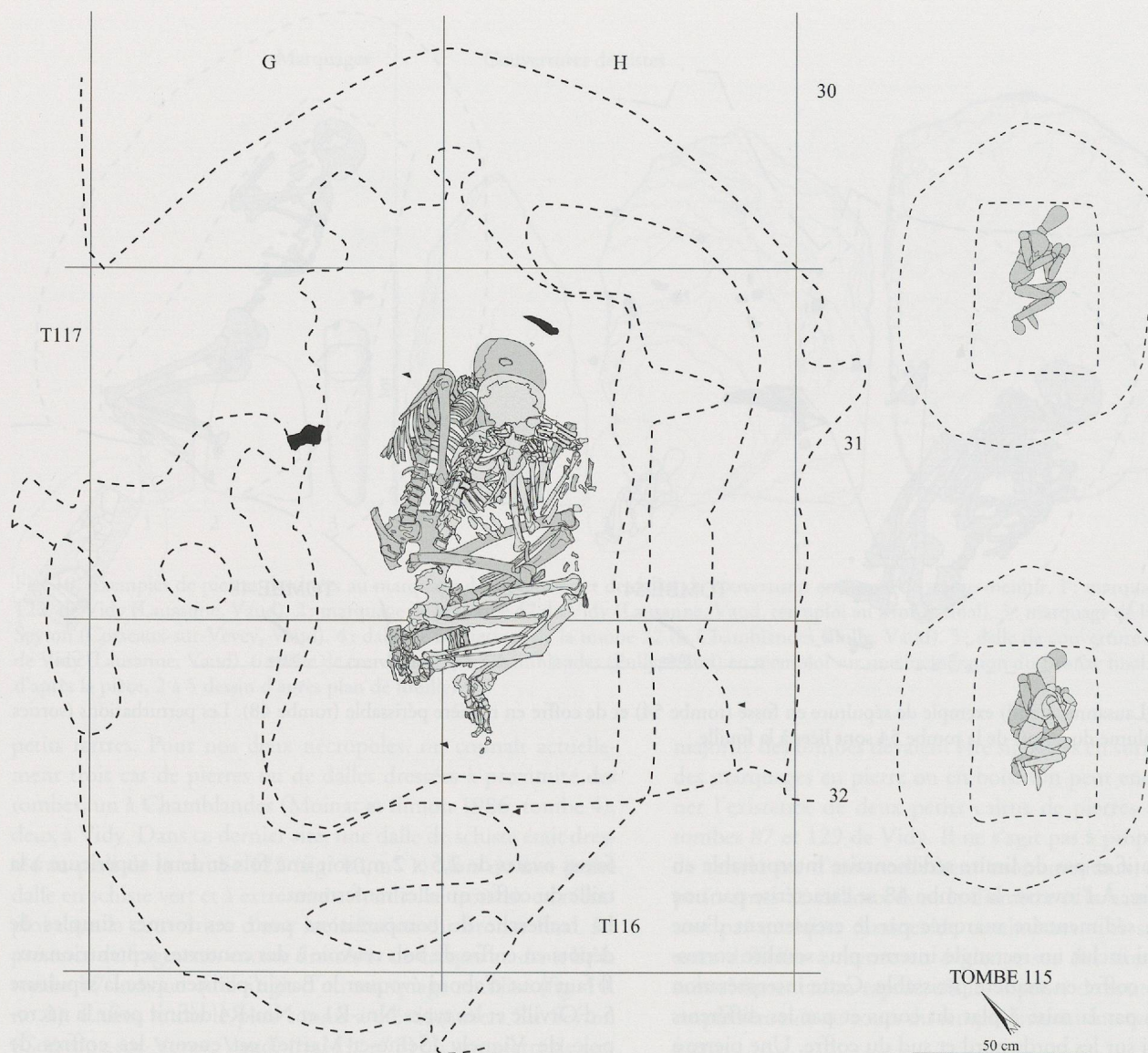


Fig. 12. Tombe 115 de Vidy (Lausanne, Vaud), inhumation double d'adultes dans un coffre en matière périssable. En noir les restes animaux déposés dans une fosse de très grande dimension.

qu'elle s'oppose aux traditions du Néolithique ancien méditerranéen qui se limitent à des tombes en fosse ou à des dépôts individuels en cavité (Beyneix, 1997).

Parmi les observations nouvelles, la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud) apporte également quelques rituels inconnus sur le Plateau suisse ainsi que des précisions sur la disposition des offrandes dans et autour des sépultures. Nous nous arrêterons plus précisément sur ces observations encore largement inédites et parfois très éloignées des observations connues pour les architectures en dalles.

Inhumations allongées sur le dos : une alternative contemporaine ou la fin d'un schéma ancien ?

La tombe 6 de Vidy est un coffre en dalles représenté sur le plan général des fouilles de 1962 et dont les proportions, le rapport longueur/largeur, ne semblent pas compatible avec une tombe en ciste habituelle. De plus une photographie montre le haut du corps en décubitus dorsal avec le crâne légèrement tourné vers la gauche (fig. 13). L'absence des membres inférieurs ne permet pas d'être totalement affirmatif quant à une position sur le dos avec les membres allongés, mais la grande dalle du bord sud le suggère fortement. Deux autres sépultures présentent les mêmes caractéristiques, mais n'ont pas fait l'objet d'une documentation suffisante pour être correctement interprétées.

Attribuées au Bronze final sur la base de la nature des coffres et de la position vraisemblablement allongée des corps, les tombes 4, 6 et 23 fouillées à Vidy en 1962 posaient problème, ni le

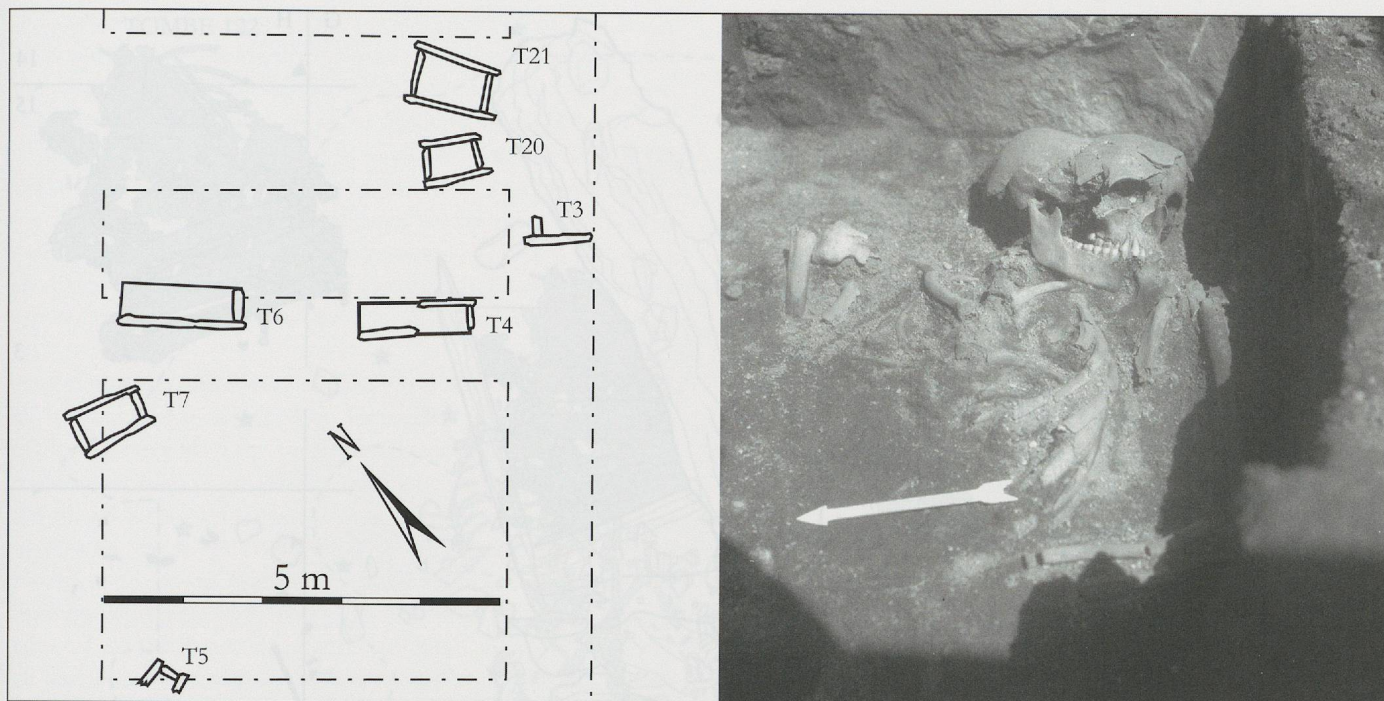


Fig. 13. Détail du plan général de Vidy-Square (Lausanne, Vaud) en 1962. Les coffres 4 et 6 ne correspondent pas à des cistes traditionnelles, le rapport longueur – largeur est différent. À droite, photographie de la tombe 6.

mobilier, ni l'architecture partiellement détruite ne permettaient de les situer dans la chronologie. Un échantillon osseux daté par le ^{14}C place la tombe 6 au début de la séquence Néolithique du site, entre 4500 et 4300 av. J.-C. (fig. 5, UtC 13902). L'ancienneté des coffres longs et étroits n'est plus à mettre en cause et si l'inhumation en position allongée est attestée, ce qui reste à démontrer par de nouvelles découvertes, on aurait un argument de poids pour envisager une phase ancienne et une origine nord-orientale de cette tradition. On peut noter que plusieurs descriptions anciennes font état de coffres rectangulaires de grande taille ou d'individus en décubitus dorsal avec les membres allongés sur le Plateau Suisse (cf. Moinat *et al.* ce volume, p. 233, article Onnens).

Le coffre dans tous ses états

Les cistes sont fréquemment ouvertes pour y mettre de nouveaux corps, les os sont parfois réduits ou sortis de l'architecture. Dans le cas suivant, la vidange a probablement été suivie d'une reconstruction partielle ou tout au moins d'une relative « adaptation » à la corpulence du nouveau défunt.

La ciste 74 de Vidy se compose de quatre dalles de chant, sans couverture conservée. L'une des quatre dalles, sur le côté nord, est totalement démesurée par rapport aux trois autres. Elle est plus longue, plus épaisse et dépasse aussi en hauteur si bien qu'on peut se demander s'il était encore possible de poser une couverture sur le coffre.

La fouille de l'inhumation a également apporté sont lot de surprises. Le corps d'un vieil homme déposé en décubitus latéral gauche, a été très fortement contraint au niveau du haut du corps. Ce tassement s'explique par l'appui de la dalle de chevet

qui va progressivement s'effondrer vers l'intérieur de la ciste induisant une poussée sur le haut du corps et la tête (fig. 14, n° 1). On assiste à un tassement progressif qui donne une position très particulière de corps sans tronc ou d'inhumé assis, ce qui ne devait pas être tout à fait le cas. En revanche, la tête et les épaules ne se situaient pas à plat dans le fond de la tombe, mais en appui contre la dalle de chevet.

L'explication de cette position particulière viendra de la découverte de quelques os appartenant à un second individu à la base du remplissage, un jeune enfant de moins de 5 ans dont il ne reste que quelques fragments de vertèbres, un zygomatic droit, une fibula gauche accompagnée d'un talus et des cinq métatarsiens.

Le coffre a donc été construit à l'origine pour recevoir le corps d'un enfant. L'architecture était de petites dimensions, à la taille de l'enfant qui y était inhumé en premier. Dans un second temps, et malgré l'exiguïté, on a procédé à la vidange du coffre et à un réaménagement partiel du bord nord de la ciste avant d'y placer un adulte dont la corpulence ne permettait pas d'entrer complètement dans le coffre, si bien que le haut du torse et le crâne se trouvaient en position redressée. Au-delà du caractère anecdotique de cette inhumation, on peut constater que le cas inverse est souvent présent, à savoir l'inhumation d'un enfant dans un coffre d'adulte, qui n'est pas forcément à sa taille. Le fait de trouver un adulte dans un coffre d'enfant est plus étonnant.

Rituel quelque peu décalé

Déjà évoquée pour son marquage conservé en place, la sépulture 122 de Vidy est une structure unique dans la nécropole

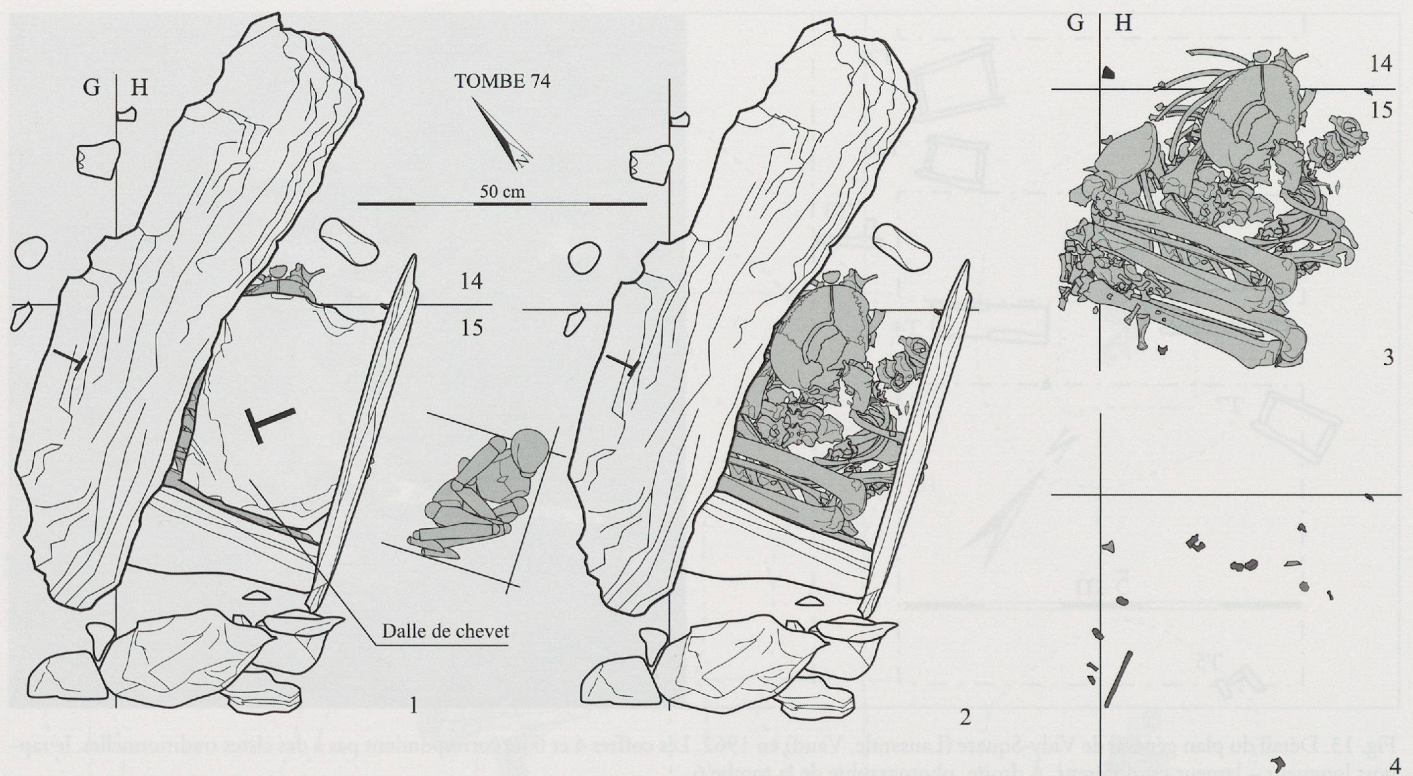


Fig. 14. Tombe 74 de Vidy (Lausanne, Vaud). Coffre initialement conçu pour une inhumation d'enfant et qui a reçu un adulte en second. 1 : architecture du coffre avec affaissement de la dalle de chevet. 2 : vue après enlèvement de la dalle de chevet. 3 : détail de l'inhumation d'adulte. 4 : reste d'enfant dans le fond de la sépulture.

(fig. 15). La fosse de 2,8 m de long et 2,2 m de large a été observée sur une profondeur de 60 cm. Compte tenu du marquage et de la présence d'un récipient en surface, on peut estimer que le niveau de sol était conservé. Deux corps prennent place dans le fond de la tombe, un homme âgé est surmonté d'un grand adolescent de sexe indéterminé (plus de 15 ans). Il est difficile de restituer un contenant précis ou de discuter de l'intervalle de temps entre les deux inhumations compte tenu de l'état de conservation des squelettes, mais on peut faire les remarques suivantes :

- l'ensemble du nivellement des os montre que les corps reposent sur un même fond, les écarts d'altitude varient de 4 cm entre les différents os, même dans la zone de recouvrement des deux corps ;
- les restes de coxaux des deux corps sont au même niveau et il n'y a pas d'apport sédimentaire entre les deux corps ;
- le radius droit du second inhumé, unique reste de l'avant-bras droit, est au contact du pied du premier inhumé, sans dislocation du pied.

On doit donc conclure à une inhumation simultanée ou à intervalle de temps très court à l'intérieur d'une même structure. Il est plus difficile de reconnaître la nature de cette architecture, car les os sont trop incomplets pour avoir une bonne idée du volume occupé et de la présence d'éventuels effets de paroi. On peut simplement constater que le premier inhumé, mieux conservé, est fortement contraint au niveau du membre infé-

rieur gauche, comme l'indique l'importante extension du tarse gauche. Par contre, le second individu est certainement décalé vers la droite, les restes de son genou gauche se situent à l'extérieur de cette contrainte.

Même si l'interprétation du dépôt peut varier d'un cas à l'autre, trois structures pratiquement identiques peuvent être comparées à la tombe 122. Les deux premières proviennent du site de Monéteau (Yonne) dans lequel les structures 248 et 548 présentent également les dépôts décalés de deux ou trois corps (Auge-reau et Chambon 2003, p. 137-138). Dans un des deux cas, il s'agit d'une grande fosse de plus de 2 m de long pour 1 m de large. Ces trois structures forment un ensemble cohérent du point de vue chronologique, puisque les tombes de Monéteau sont datées de la fin du cinquième millénaire (4300 à 4000 av. J.-C. environ).

Une nouvelle fois, les sépultures du Bassin parisien et les coffres en bois de Vidy présentent des affinités communes tout à fait intéressantes.

On évoquera également, mais dans une moindre mesure, compte tenu de la datation récente et de l'absence de publication, une sépulture d'Ensisheim - Les Octrois qui présente également un dépôt multiple dans une fosse oblongue (Jeunesse, 2005, p. 216). Il s'agit dans ce cas d'un dépôt triple en décubitus latéral droit, mais la disposition des corps est très comparable. On attendra de connaître plus précisément la nature du dépôt et sa datation pour le comparer aux autres sépultures. Mais il reste que ce type de dépôt est tellement particulier que la comparaison semble s'imposer.



Fig. 15. Tombe 122 de Vidy (Lausanne, Vaud). 1 : cumul des décapages, marquage et pierres de surface au-dessus des deux squelettes, la fosse est de grande dimension. 2 : restes des deux squelettes en connexion. 3 : plan schématique des deux corps. 4 : céramique cassée dans l'empierrement de surface (étoiles).

Céramiques, offrandes et dépôts pluriels, des tombes hors de la tradition Chamblandes ?

La construction de coffre en bois s'accompagne d'une forme de disposition des offrandes tout à fait particulière. Elle concerne les tombes 44, 87, 92 et 139 de Vidy et probablement deux autres sépultures incomplètes. Il s'agit de dépôts qui présentent les caractéristiques suivantes :

- l'inhumation principale est simple ou double, dans un coffre de bois (3 cas) ou dans une ciste (1 cas) ;
- les corps sont dans tous les cas des enfants ou des jeunes adultes, ils sont inhumés avec leurs objets de parures ;
- toutes ces tombes renferment des céramiques complètes en position particulière, soit retournées au pied ou sur le bord sud de la tombe, apparemment déposées sur la couverture du coffre ou dans le remplissage de la fosse plutôt qu'à l'intérieur du coffre ;
- à la périphérie de l'inhumation que l'on peut qualifier de « principale » dans le sens où elle justifie la construction de la sépulture, on ajoute des restes incinérés d'un ou plusieurs corps, et dans certains cas des os réduits (tombes 44 et 87). Comme les céramiques, ces restes osseux sont disposés en périphérie de l'inhumation ou renversés sur celle-ci (tombe 92 et 139).

À titre d'exemple, nous détaillerons la tombe 87 qui illustre bien ce type de sépulture et apporte un important ensemble de mobilier.

Un adolescent décédé autour de 15 à 16 ans repose en décubitus latéral gauche, face antérieure du tronc contre le sol et regard vers le sud. Les membres supérieurs sont repliés sous les épaules et les membres inférieurs sont faiblement fléchis (fig.16). Le mobilier au niveau de l'inhumation se compose d'un abondant ensemble de perles et de pendeloques, situées autour du cou et de la tête. On peut restituer des objets appartenant à un collier et certainement aussi à une parure de tête matérialisée par la présence de boutons de type Glis autour du crâne. Le corps est accompagné de 9 pointes de flèches dont une partie se trouvait au niveau des os, alors que le reste se trouvait quelques centimètres plus haut dans le remplissage de la sépulture.

Les observations sédimentaires et la mise à plat du corps attestent d'une décomposition en espace vide et de la présence d'un coffre en matière périssable estimé à 1,8 m de long pour 0,75 à 1 m de largeur. La fosse observée en coupe est profonde de 1,1 m. Deux céramiques sont disposées avec le corps. La première est une assiette très mal conservée aux pieds et à l'intérieur du coffre. La seconde, accompagnée d'un talus de cerf, se trouvait à la tête, mais à l'extérieur du coffre en bois et à une dizaine de centimètres au-dessus du fond.

Sur le bord sud, entre le coffre en bois, encore matérialisé par des résidus organiques, et le bord de fosse se trouvait un amas osseux composé de l'incinération d'un adulte et de restes non brûlés. Ces derniers correspondent à la réduction ou plus vraisemblablement à l'inhumation secondaire de trois corps : un adulte robuste représenté par le crâne, la mandibule et des restes de main, deux enfants de 4 et 10 ans représentés par un crâne, les deux mandibules et accompagnés par des os longs plus diffi-

ciles à reconnaître et à séparer compte tenu de la fragmentation. Le remplissage de la fosse contient un abondant mobilier céramique ainsi que des restes de faune. Bien que ces objets arrivent vraisemblablement incomplets, ils accompagnent les os incinérés et les restes non brûlés. De nombreux collages ont été réalisés, ils permettent de restituer six ou sept récipients en plus des deux formes déposées en fond de structure.

Les restes osseux se composent d'au moins 8 fragments de cervidé, de l'andouiller, plusieurs fragments de baguette de bois de cerf, d'un fragment de fémur et du talus en dépôt avec la petite coupe en calotte.

Le niveau de sol de la tombe 87 est matérialisé par une importante concentration de pierres. Si la partie la plus au sud de l'amas correspond à un remaniement (trou de poteau de l'âge du Fer), une zone de pierres concentrées sur la réduction correspond incontestablement à un petit cairn marquant la tombe 87. La chronologie des différents dépôts peut également être discutée sur des bases taphonomiques fiables. Comme nous l'avons signalé, les os humains en réduction et la céramique arrivent vraisemblablement ensemble dans la tombe. Dans un premier temps, ces objets avaient été considérés comme postérieurs ou contemporains de l'inhumation. L'observation de traces organiques ou de restes de charbons de bois indique la présence d'une paroi entre la réduction et l'inhumation accompagnée d'affaissement partiel des os réduits. Cette observation confirme que les os en dépôt secondaire ont été mis en place avant la décomposition complète du coffre contenant l'inhumation, soit de façon pratiquement contemporaine.

On peut donc admettre que l'ensemble formé de l'inhumation et des dépôts osseux au sud correspond à des événements contemporains et que le mobilier de la fosse doit être considéré comme un ensemble clos. Les céramiques du remplissage ne sont en tout cas pas postérieures à la tombe, elles sont vraisemblablement contemporaines ou antérieures (si on admet une reprise d'objets anciens lors du creusement de l'inhumation, ce qui semble peu probable). La distinction que l'on fait entre les deux récipients du fond et le reste du remplissage ne doit donc pas être considérée comme un intervalle de temps important entre les deux ensembles.

Avec 70 objets de parure, 6 ou 7 récipients (un fond n'appartient vraisemblablement pas aux céramiques dessinées), 9 pointes de flèches et 8 fragments d'os ou de bois de cerf, cette tombe regroupant cinq individus est exceptionnelle. Par contre, la pratique funéraire ne l'est pas dans la mesure où on la retrouve dans d'autres tombes de la nécropole. Dans deux autres cas, il s'agit de coffres en bois (tombes 44 et 92). La tombe 139 est pratiquement identique avec des restes incinérés déposés sur un jeune adulte inhumé dans une ciste et le dépôt d'une céramique et de deux percuteurs au niveau de la couverture.

Avec les autres dépôts observés dans la nécropole de Vidy, l'incinération est une pratique qui touche près de 3 % des cas.

À notre connaissance, nous n'avons pas rencontré d'exemple identique à la tombe 87 dans la littérature. Les comparaisons que l'on peut tenter vont dans plusieurs directions qu'il conviendra de préciser. La première piste est celle de l'Italie du Nord, puisqu'une perle en paragonite est probablement d'origine sud alpine

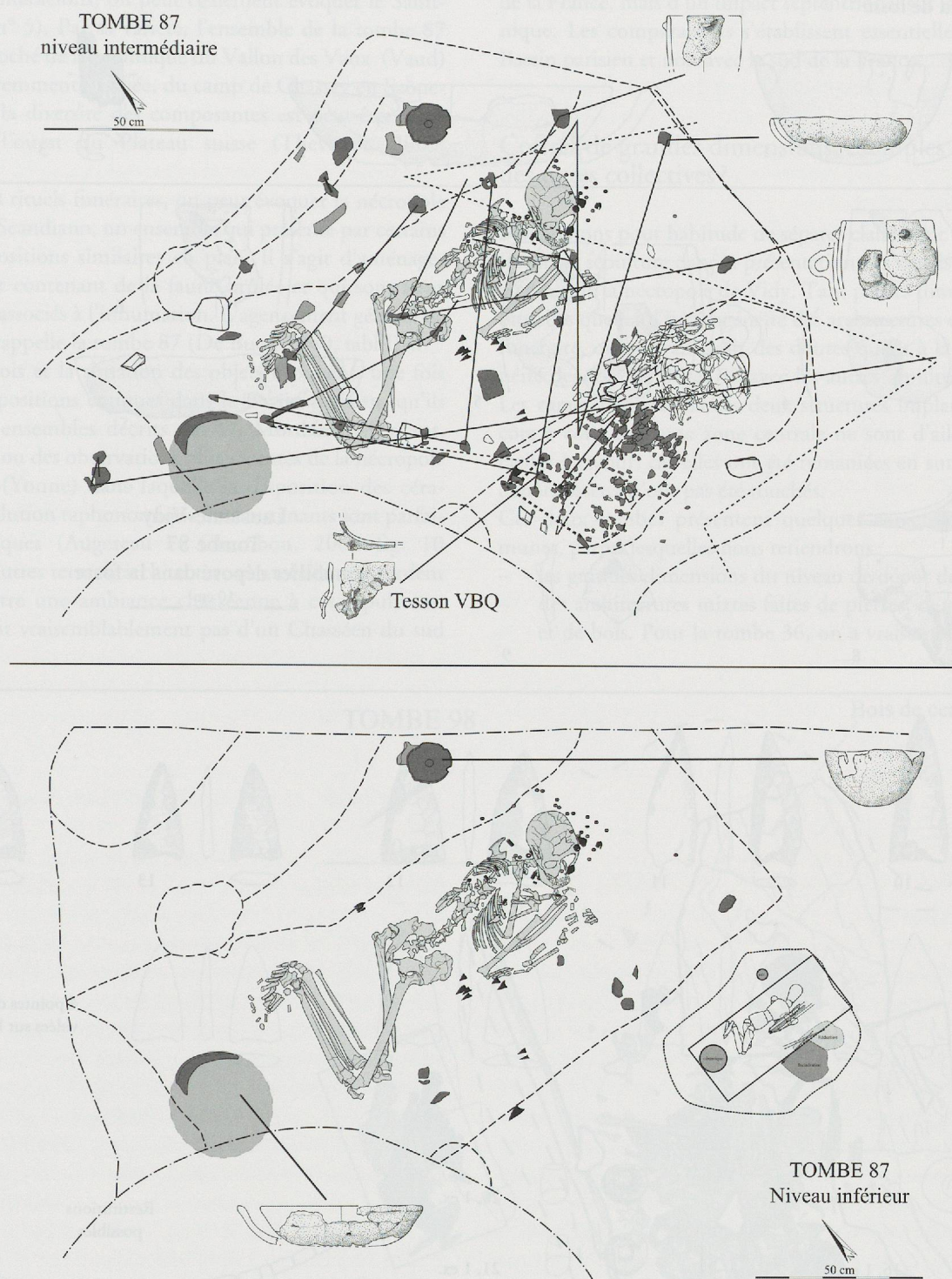


Fig. 16. Tombe 87 de Vidy (Lausanne, Vaud). En haut le niveau intermédiaire (remplissage de la fosse) avec l'ensemble de la céramique et les remontages. Sur le bord sud, on distingue les limites entre le coffre et les dépôts secondaires, une incinération et deux corps réduits. En bas, le niveau de dépôt du corps et des offrandes dans ou/et autour du coffre en matière périssable.

(fig. 17, n° 20; Thirault, ce volume p. 241) et qu'un des récipients se caractérise par une embouchure quadrangulaire (fig. 17, n° 8). Nous n'avons pas de comparaison stricte pour la céramique qui présente également un petit cordon oblique et perforé après la cuisson au départ de la panse et on sait que l'origine locale ou importée de ce genre de récipient reste discutée (Bazzanella, 1997).

Parmi les autres aspects de cet ensemble céramique, on mentionnera la variété et la très petite taille des récipients, avec une coupe en calotte, des écuelles basses et larges, des fragments de bouteille et des formes plus droites ou légèrement pansues. Cette diversité s'accorde bien avec la date plutôt récente de la sépulture, située à l'extrême fin du cinquième millénaire. Avec la présence d'une anse en milieu de panse, vraisemblablement

Dépôt en fond de fosse

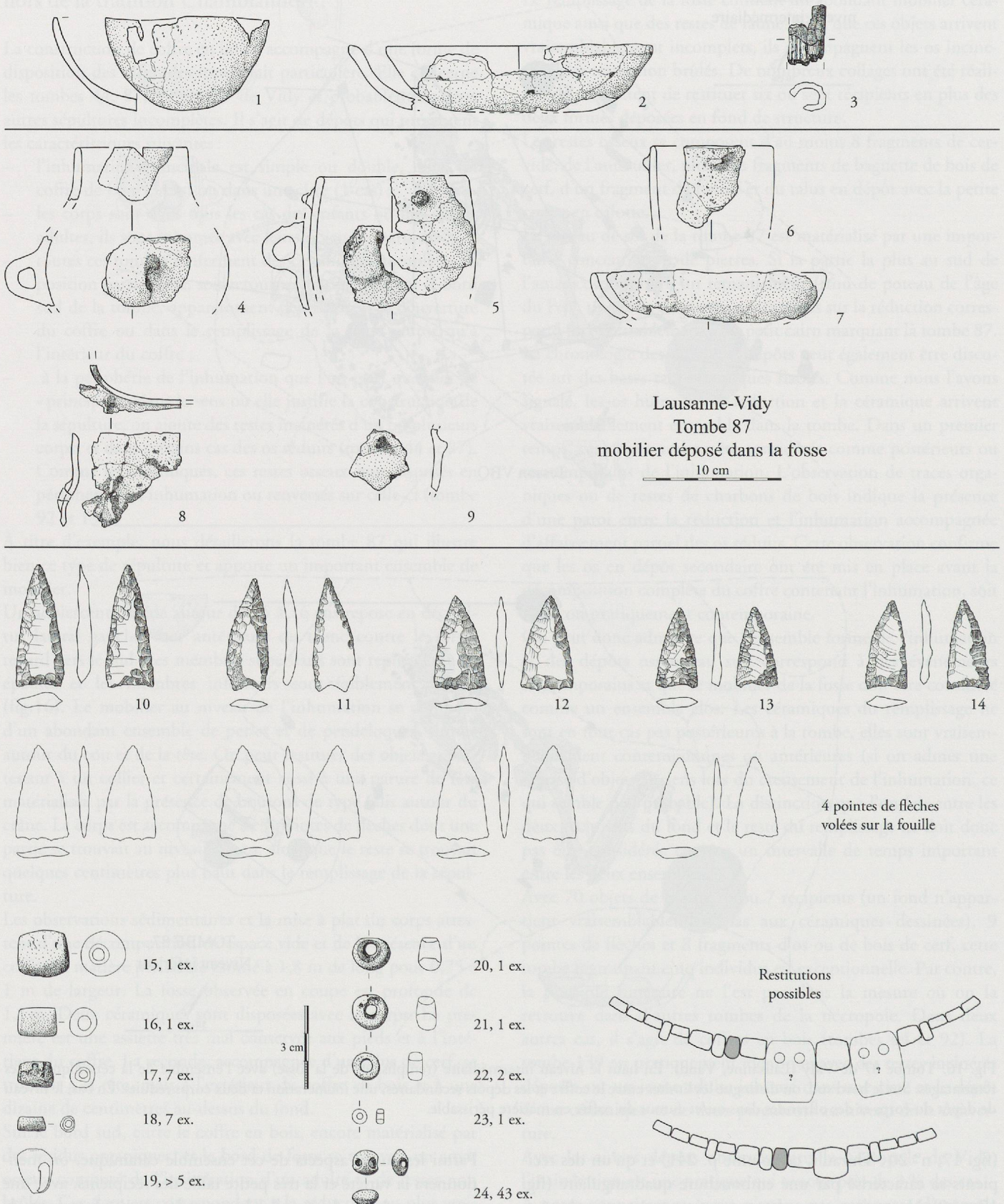


Fig. 17. Mobilier de la tombe 87 de Vidy (Lausanne, Vaud). 1, 2, 4-9: céramiques. 3: bois de cerf. 10-14: pointes de flèches en silex. 15-24: ensemble des perles associées au défunt dont une perle en paragonite (20). À droite, restitution probable du collier, des restes de tests très mal conservés correspondaient vraisemblablement à des pendeloques en coquillage. Céramique et bois de cerf, éch. 1/4; silex et parure, éch. 1/2.

associée à des mamelons, on peut également évoquer le Saint-Uze (fig. 17, n° 5). Par sa variété, l'ensemble de la tombe 87 doit être rapproché de la céramique du Vallon des Vaux (Vaud) ou de celle, récemment publiée, du camp de Chassey en Saône-et-Loire dont la diversité des composantes est peut-être aussi applicable à l'ouest du Plateau suisse (Thevenot, 2005, fig. 141).

Sur le plan des rituels funéraires, on peut évoquer la nécropole de Chiozza di Scandiano, un ensemble qui présente par certains côtés des dispositions similaires en plan. Il s'agit d'aménagements de foyer contenant de la faune brûlée et qui sont assez régulièrement associés à l'inhumation. L'agencement général de ces structures rappelle la tombe 87 (De Buoi, 1940, tabl III).

Le coffre en bois et la situation des objets évoquent, une fois encore, les dispositions connues dans le Bassin parisien, qu'ils s'agissent des ensembles décrits par D. Mordant (Mordant, 1987 et 1997) ou des observations plus récentes de la nécropole de Monéteau (Yonne) dans laquelle la disposition des céramiques et l'évolution taphonomique des contenants sont parfaitement identiques (Augereau et Chambon, 2003 fig. 10 p. 140). En d'autres termes, architecture et mobilier s'accordent pour reconnaître une ambiance chasséenne à ces sépultures, mais il ne s'agit vraisemblablement pas d'un Chasséen du sud

de la France, mais d'un impact septentrional sur la région lémanique. Les comparaisons s'établissent essentiellement avec le Bassin parisien et non avec le sud de la France.

Coffres de grandes dimensions, exemples ou copies des cistes collectives ?

Nous avons pour habitude de séparer clairement cette dernière forme de sépulture dans la présentation des rituels ou des architectures de la nécropole de Vidy. Tant par les dimensions inhabituelles que par l'hétérogénéité des architectures et du contenu funéraire, on pouvait avoir des doutes quant à la contemporanéité des tombes 36 et 98 avec les autres sépultures en coffre. Les caractéristiques de ces deux structures implantées presque côte à côte dans une zone centrale ne sont d'ailleurs pas très faciles à établir, car elles ont été remaniées en surface, mais les dépôts osseux n'ont pas été touchés.

Ces deux tombes présentent quelques caractéristiques communes, parmi lesquelles nous retiendrons :

- les grandes dimensions du niveau de dépôt des corps ;
- des architectures mixtes faites de pierres, de grandes dalles et de bois. Pour la tombe 36, on a vraisemblablement des

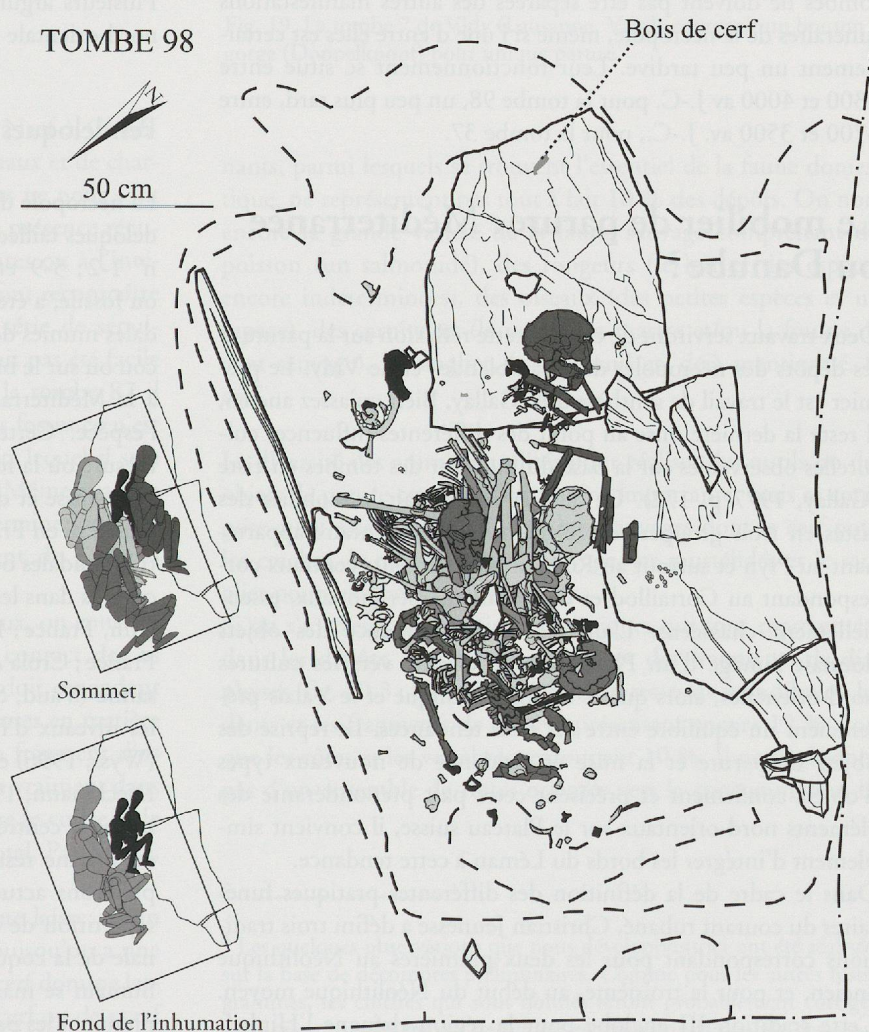


Fig. 18. Tombe 98 de Vidy (Lausanne, Vaud). Exemple d'un grand coffre en matière périssable et inhumations collectives. Le NMI compte 10 individus dont au moins 7 corps en dépôt primaire.

dalles de pieds et de chevet, mais pas de longs côtés et une couverture constituée d'un empierrement lâche, alors que pour la tombe 98 une dalle de fond de grande dimension couvre la moitié de la surface interne avec des parois verticales composées en partie de dalles et en partie d'éléments organiques ;

- une couverture vraisemblablement composite faite de bois et de grosses pierres ;
- une série de dépôts successifs ou simultanés dans un cas, mais dans des séries de 4 (tombe 36) et de 7 à 10 inhumations (tombe 98).

Nous illustrons ici la tombe 98 dont les dimensions sont véritablement hors normes avec une surface interne de 1,8 m par 1,03 m (fig. 18). Elle contenait un nombre minimum de 10 individus, dont six ou sept sont en dépôt primaire. L'état de conservation des autres corps nous empêche de savoir s'ils étaient également en dépôt primaire dans la sépulture, mais on sait par certaines observations que des déplacements importants ont eu lieu. Le fonctionnement de cette sépulture est probablement assez proche d'un ossuaire collectif, même si nous n'avons pas observé de véritables rangements caractérisés par des mises en fagot d'os longs, tels qu'ils apparaissent dans la tombe 13 de la nécropole de Goffersberg à Lenzburg en Argovie (Wyss, 1998, p. 67 et fig. 47 à 49). Du point de vue chronologique, ces tombes ne doivent pas être séparées des autres manifestations funéraires de la nécropole, même si l'une d'entre elles est certainement un peu tardive. Leur fonctionnement se situe entre 4300 et 4000 av. J.-C. pour la tombe 98, un peu plus tard, entre 3700 et 3500 av. J.-C., pour la tombe 37.

Le mobilier de parure : Méditerranée ou Danube ?

Deux travaux serviront de cadre à cette réflexion sur la parure et les dépôts des nécropoles de Chamblandes et de Vidy. Le premier est le travail de synthèse d'A. Gallay. Bien qu'assez ancien, il reste la dernière mise au point des différentes influences culturelles observables sur la base du mobilier des tombes en ciste (Gallay, 1977 p. 172). Ce dernier répartissait le mobilier des cistes en trois groupes : des éléments nord-orientaux appartenant au Pfyn et surtout au Roessen, des éléments centraux correspondant au Cortailod et des éléments méridionaux, essentiellement chasséens. L'analyse de la fréquence des objets donnait l'image d'un Plateau suisse orienté vers les cultures nord-orientales, alors que le bassin lémanique et le Valais présentaient un équilibre entre ces trois tendances. La reprise des objets de parure et la mise en évidence de nouveaux types d'objets confirment et précisent cette part prépondérante des éléments nord-orientaux sur le Plateau suisse, il convient simplement d'intégrer les bords du Léman à cette tendance.

Dans le cadre de la définition des différentes pratiques funéraires du courant rubané, Christian Jeunesse a défini trois traditions correspondant pour les deux premières au Néolithique ancien, et pour la troisième, au début du Néolithique moyen. Cette tradition III englobe pour la région rhénane l'Hinkelstein, le Grossgartach et le Roessen. La fin de cette séquence est

contemporaine de l'emploi des cistes sur le Plateau suisse (Jeunesse, 1997a, p. 554 ; Jeunesse 2004). Les relations que l'on peut établir avec ce second travail sont de deux ordres : on constate tout d'abord que de nombreux objets de parure connus dans les cistes du Plateau suisse se retrouvent de façon plus ancienne dans les groupes de tradition rubanée. Nous pensons par exemple à la parure sur défenses de suidés, dont les exemplaires les plus anciens se rencontrent dans la culture de Grossgartach où ils sont aussi portés sur le torse (Lichardus-Iten, 1980).

La tradition III et les cistes de type Chamblandes ont quelques points communs. Reprenant la liste de critères définie par C. Jeunesse, on peut retenir :

- l'introduction des parures sur matière dure animale (canines de suidés, de petits carnivores, craches de cerf) ;
- le caractère stéréotypé des rites ;
- le dépôt de squelettes ou de parties d'animaux.

Les deux premiers points peuvent être repris sans autre remarque, si ce n'est la différence de position d'inhumation, allongé sur le dos pour le Grossgartach, en décubitus latéral gauche pour les cistes. Le troisième point est plus discutable, dans la mesure où nous n'avons pas en Suisse de dépôts de squelettes d'animaux, mais on verra plus bas que la faune est assez systématiquement présente dans les tombes de Vidy.

Plusieurs arguments viennent donc à l'appui d'une influence nord-orientale plus importante qu'on pouvait le supposer.

Pendeloques trapézoïdales en coquillage

La nécropole de Chamblandes a livré un lot important de pendeloques taillées dans des coquilles de *Charonia nodifera* (fig. 7, n° 1-2 ; 5-9 et 13-15). Ce grand gastéropode, méditerranéen ou fossile, a été utilisé pour façonner des pendeloques trapézoïdales munies de deux ou trois perforations et portées autour du cou ou sur le buste. Traditionnellement, ces objets sont associés à la Méditerranée, essentiellement sur la base de l'origine de l'espèce. Cette analyse nous semble très discutable dans la mesure où la forme trapézoïdale ne se rencontre que sur le Plateau suisse et dans le sud de l'Allemagne et qu'elle n'est représentée ni en France, ni en Italie. Le répartition des pendeloques trapézoïdales occupe un axe d'ouest en est, avec des exemplaires connus dans les sépultures à la grotte de Souhait à Montagnieu (Ain, France ; Desbrosse *et al.*, 1961), à Lugin (Haute-Savoie, France ; Crola *et al.*, 1985), Chamblandes à Pully et Vidy à Lausanne (Vaud, Suisse). On rencontre également ces objets dans les niveaux d'habitat d'Egolzwil 3 dans le canton de Lucerne (Wyss, 1996) et de Hornstaad-Hörnle I (Konstanz, Allemagne ; Dieckmann, 1990). Il s'agit donc d'une répartition vraisemblablement centrée sur le Plateau suisse. De plus, l'origine fossile ou marine reste difficile à préciser, raison pour laquelle nous préférons actuellement utiliser des critères typologiques et la répartition de ce type de parure, plutôt que l'origine méridionale de la coquille. Autrement dit, l'appartenance à un groupe humain se marque plus vraisemblablement dans la forme que prennent les parures et la manière de les porter, plutôt que dans l'origine de la coquille. Il semble qu'on cherche avant tout la

couleur blanche ou des surfaces nacrées, puisque de nombreux exemples de boutons ou de perles cylindriques ont été obtenus aussi bien dans du calcaire, de l'os ou du coquillage.

De nouveaux types de parure

Nous mentionnerons encore deux formes de parures connues dans la sphère nord orientale. Chamblandes a livré quelques exemplaires de plaquettes rectangulaires munies de deux perforations (fig. 7, n° 2, 3 et 9). Ces objets se rencontrent notamment dans la nécropole de Roessen (Niquet, 1938, pl. IV et XIX) et dans la grande fosse d'Heidelberg-Neuenheim (Alföldy-Thomas *et al.* 1988, pl. 62). Ils sont accompagnés de boutons à gorge (Doppelknopf), que l'on retrouve en un exemplaire unique dans la tombe 7 de Vidy (Lausanne, Vaud ; fig. 19) mais également à Genevray (Thonon, Haute-Savoie ; Baudais, ce volume p.).

On voit donc que le mobilier de parure est parfaitement comparable à celui qu'on retrouve dans les contextes Grossgartach et Roessen, et que ces objets viennent « tempérer » l'ambiance méditerranéenne habituellement attribuée à la parure des tombes en ciste ou aux rares associations de céramiques. Par contre, tous les éléments que nous venons de citer sont absents des nécropoles valaisannes.

La faune

Un dernier aspect a parfois été évoqué par A. Naef à Chamblandes. Ce dernier signalait des restes d'os animaux et de charbons dans la fosse des sépultures, mais ces objets ne nous sont malheureusement pas parvenus. En revanche, la présence régulière de restes osseux dans les fosses des sépultures ou à l'intérieur des coffres est attestée à Vidy (fig. 20). Il faut reconnaître que sans la fouille systématique d'une grande série de sépultures, le caractère intentionnel des dépôts n'aurait pas été facile à mettre en évidence. Si, dans un cas comme la tombe 87 il s'agit d'un dépôt manifeste, dans la majorité des fosses ce n'est qu'un os isolé ou un fragment de diaphyse pour lequel il sera assez difficile d'assurer une présence volontaire. Même avant la détermination des restes osseux et malgré une certaine systématique dans la disposition, il n'était pas évident de parler « d'offrandes de faune³ ».

En ce qui concerne la situation des restes animaux, on constate que l'essentiel se trouve dans la sépulture, au contact des os humains (70,4 %). Cette première observation doit cependant être relativisée, puisque dans le cas des architectures en matière périssable, il est souvent difficile de savoir si un fragment d'os situé un peu à l'écart des restes humains se trouve vraiment dans la tombe ou dans la fosse. Les dépôts situés entre le coffre et le bord de fosse représentent seulement 20 % du total. Par contre, c'est le cas de tous les dépôts les plus évidents.

Le spectre des différentes espèces représentées ne laisse aucun doute sur le caractère intentionnel des dépôts, puisqu'on a une présence presque exclusive de faune sauvage. Le cerf domine largement avec plus de 45 % de restes qualifiés de cerf ou de « cerf probable ». Les vestiges de bovins, de suidés et de petits rumi-

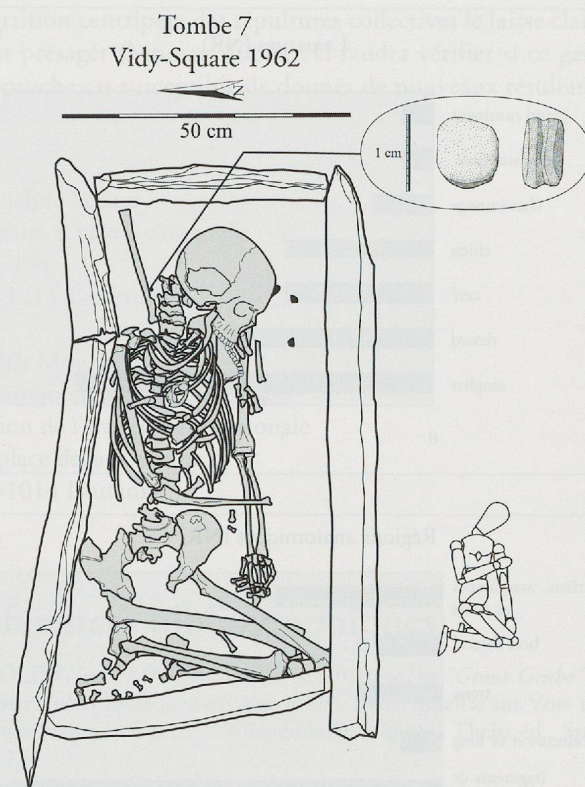


Fig. 19. La tombe 7 de Vidy (Lausanne, Vaud) contenait un bouton à gorge (Doppelknopf) pour unique parure.

nants, parmi lesquels se trouvent l'essentiel de la faune domestique, ne représentent pas tout à fait 10 % des dépôts. On note encore la grande variété de la faune sauvage comprenant du poisson (un salmonidé), des rongeurs (le loir et des espèces encore indéterminées), des oiseaux (des petites espèces et un rapace), des carnivores (le renard, la martre et/ou la fouine, le chat sauvage), le sanglier, le chevreuil et, déjà mentionné, le cerf.

La diversité des animaux utilisés pour réaliser des outils ou des objets de parure est nettement moins importante, mais se compose aussi essentiellement d'espèces sauvages dont le cerf pour les crâches, le renard, le chat sauvage, les mustélidés et le sanglier pour les canines perforées.

Si on s'intéresse aux parties anatomiques qui sont représentées dans les dépôts, il y a essentiellement des fragments de diaphyses (fig. 20.3 : 84 restes, 51 %). Les restes de mandibules, les dents et les fragments de crâne représentent encore 19 % alors que les côtes et les vertèbres regroupent 10 %. Il ne s'agit donc pas d'un ensemble de restes orientés vers la consommation de

³ Les quelques observations que nous développons ici ont été réalisées sur la base de décomptes préliminaires. Comme pour les autres histogrammes, les chiffres qui sont donnés seront probablement corrigés, mais cela n'entraînera pas de remise en cause fondamentale des résultats obtenus.

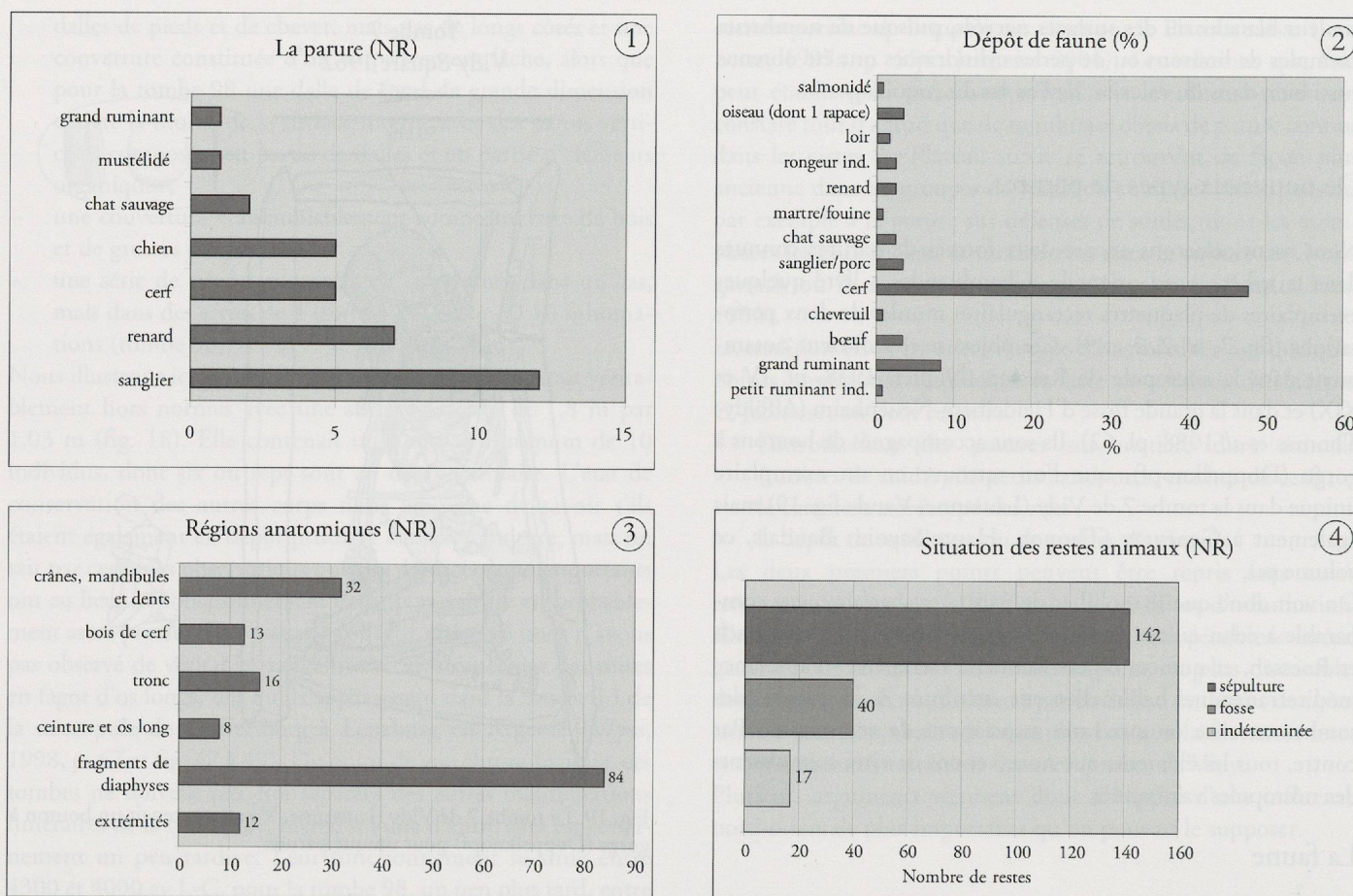


Fig. 20. Spectre des différentes espèces représentées dans la parure (1) et dans les tombes (2) de Vidy (Lausanne, Vaud). Les décomptes des diagrammes (3) et (4) ne concernent que les dépôts d'os dans les tombes. Ils indiquent quels sont les restes osseux représentés (3) et la position que ces derniers occupent dans la sépulture (4).

viande ou l'offrande alimentaire, mais de dépôts à valeur plutôt symbolique. On a par exemple une mandibule de chat sauvage associée à de l'ocre rouge dans la tombe 79, une mandibule de renard dans la tombe 122 et une mandibule de martre ou de fouine dans la tombe 132.

Ces observations vont dans le sens du retour d'une « idéologie de la chasse » évoquée par C. Jeunesse et R.-M. Arbogast au début du Néolithique moyen, à partir de l'horizon Grossgartach en Alsace ou dans le sud de l'Allemagne (Jeunesse et Arbogast 1997). On est bien sûr assez loin des manifestations spectaculaires qui ont été décrites pour la nécropole de Trebur (Gross-Gerau, Hesse; Spatz, 1999), mais l'association de la parure sur dents animales (crâches de cerf et canines de carnivores) avec le dépôt de restes fragmentés dans les tombes de Vidy évoque une nouvelle fois une ambiance plutôt nord orientale. Par contre, on ne retrouve pas l'opposition entre la parure façonnée sur des animaux chassés et les dépôts d'offrandes alimentaires provenant d'animaux domestiques. On reste à Vidy dans une ambiance plus strictement marquée par la faune chassée, tant au niveau de la parure que du dépôt des restes osseux dans la fosse ou dans la sépulture.

Conclusions

Arrivé au terme de ce long descriptif, il est temps de revenir au sujet de cette rencontre, à savoir les coffres. Comme nous l'avons vu, si on s'en tient à la stricte définition de la ciste de type Chamblandes comme un coffre en dalles, sa répartition est connue depuis le travail d'Alain Gallay (1977). Il n'y a que la zone du Trentin, avec les sépultures de La Vela qui a échappé à cette première cartographie. Il n'est donc pas nécessaire de revenir sur cette répartition.

Si on lie architecture et pratiques funéraires au « type Chamblandes » en tant qu'unité fonctionnelle bien définie, alors c'est à notre sens un coffre en dalles qui est le plus souvent collectif, tant dans la nécropole éponyme que pour les autres exemples du bassin lémanique. Dans cette nouvelle acception, on restreint très largement l'aire de répartition, puisqu'il faut se limiter aux coffres en dalles qui présentent des rituels collectifs. Ceci exclut les ensembles valaisans de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais) ou de l'avenue Ritz et du chemin des Collines (Sion, Valais). Par contre, on peut y associer les tombes de La Goumozière, très éloignées, mais qui sont bien des cistes collectives. Cette nouvelle définition aurait le mérite de prendre en compte les aspects du rituel funéraire dans la définition plutôt qu'une stricte valeur architecturale. Elle aurait certainement pour

conséquence de « recentrer » la répartition sur le Plateau suisse, puisque c'est là que le caractère collectif des cistes s'exprime le mieux avec plus de 40% de coffres contenant plus de deux individus. Elle n'est pas satisfaisante parce qu'elle se ferait au détriment des sites du Valais, nettement moins collectifs. Enfin, elle exclurait la frange méditerranéenne, puisqu'on n'a peu de pratiques collectives au sud des Alpes dans les petites architectures de la Ligurie, du Trentin ou de la vallée d'Aoste.

Nous ne sommes pas non plus favorable à une prise en compte du coffre comme unité de base, qu'il soit en bois ou en dalles. Ce serait nier totalement l'aspect d'origine, le coffre en dalles, et regrouper des manifestations qui sont communes à toute la moitié nord de la France. Enfin, si l'emploi du coffre reste bien une valeur du Néolithique moyen, certaines zones ne font pas le passage à la sépulture collective dans ces petites architectures. Nous pensons aux exemples du Bassin parisien de Monéteau (Yonne) ou de Vignely (Seine-et-Marne) dont le caractère collectif est assez limité par rapport aux exemples vaudois et surtout argoviens de la nécropole de Lenzburg. C'est aussi se priver d'un fantastique laboratoire qui doit permettre d'opposer les cistes en dalles et les coffres en bois, les céramiques chasséennes, cortailod ancien ou VBQ, les parures d'origine méditerranéenne ou au contraire de tradition nord-orientale. À notre sens la solution à une bonne compréhension des pratiques funéraires n'est pas dans l'unité d'une composante Chamblandes strictement liée à la position d'inhumation et à une architecture, le coffre, mais à la variété, à la logique régionale et à la confrontation entre tradition funéraire, mobilier de parure et dépôts symboliques. On peut ainsi profiter d'opposer des coffres en bois dont le centre se situe quelque part entre la Bourgogne et le Bassin parisien à une entité alpine caractérisée par les cistes en dalles. En fonction de la place géographique des coffres, les influences culturelles marquées par le mobilier pourraient être plutôt méditerranéennes ou plutôt nord orientales dans l'optique d'un centre basé sur le bassin lémanique et le Valais. Enfin, on peut penser que l'essentiel concernant le traitement des corps à l'intérieur de ces petites architectures a été observé et assez bien compris. Les coffres, indépendamment du mode de construction ou des matières utilisées, ont déjà livré de nombreuses formes d'inhumations ou de pratiques funéraires et on sait que nous sommes désormais bien armés pour comprendre de nouvelles variantes.

En revanche, les grands ensembles de Vidy, de Chamblandes, des Noisats à Gurgy (Yonne) ou de Genevray à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), lorsqu'ils sont correctement fouillés, peuvent être à l'origine de nouvelles approches. Bien que l'analyse soit relativement difficile, on peut encore attendre des résultats dans deux domaines précis. Le premier touche à la valeur sexuelle de la parure et des dépôts d'objets. On pourra certainement définir quelques objets dont le port est plus strictement lié à l'un ou l'autre genre. Le second volet très prometteur est celui de l'analyse spatiale : la mise en évidence de zones féminines et masculines précises, de structures par âge à l'intérieur des grands ensembles pourront voir le jour. La répartition des objets de pierres vertes à Vidy ou la

répartition centripète des sépultures collectives le laisse clairement présager (Moinat, 2003a). Il faudra vérifier si ce genre d'approche est susceptible de donner de nouveaux résultats.

Jacqueline Studer
Muséum d'histoire naturelle
CP 6434
CH-1211 Genève 6

Patrick Moinat
Département des infrastructures
Section de l'archéologie cantonale
10, place de la Riponne
CH-1014 Lausanne

Références bibliographiques

ALFÖLDY-THOMAS S., SPATZ S. (1988) – *Die "Grosse Grube" der Rössener Kultur in Heidelberg-Neuenheim*. Materialhefte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden – Württemberg, Heft 11, Theiss éd., Stuttgart, 259 p.

AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.

BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.

BAZZANELLA M. (1997) – Les vases à ouverture carrée en Europe occidentale, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 557-574.

BEYNEX A. (1997) – Les sépultures cardiales et épicaudales de France méridionale, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, n° 2, p. 191-197.

BOËS E. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les VI^e et V^e millénaires avant J.-C. en Alsace. *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, t. 43, p. 5-18.

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.

CHAMBON P., LECLERC J. (dir) (2003) – *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, 333 p.

- CROLA B., MUDRY J.-P., TICON J. (1985) – Découvertes néolithiques en Chablais, *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-les-Bains, t. 63, p. 2-22.
- DESBROSSE R., PARRIAT H., PERRAUD R. (1961) – La grotte de Souhait à Montagnieu (Ain), « *La physiophyle* » Société des sciences naturelles et historiques éd., Montceau-les-Mines, t. 54, p. 3-68.
- DE BUOI L. (1940) – Nuovi ritrovamenti nel sepolcreto neolitico di Chiozza di Scandiano (Reggio-Emilia), *Atti della Società dei Naturalisti e Matematici di Modena*, t. 71, p. 194-212.
- DIECKMANN B. (1990) – Neue Forschungsergebnisse zur Jungsteinzeit im Hegau und in Hornstaad am Bodensee, in R. Degen et M. Höneisen dir., *Die ersten Bauern : Pfahlbau funde Europas 2 : Einführung, Balkan und angrenzende Regionen der Schweiz*, Zürich, Ausstellung, 28 April-30 September 1990, Schweizerisches Landesmuseum éd., Zürich, p. 157-169.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône : contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.
- HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.
- JEUNESSE C. (1997a) – Les pratiques funéraires de la culture de Cerny et le "Mittelneolithikum" du domaine rhénan, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Île-de-France éd., Nemours, p. 543-556.
- JEUNESSE C. (1997b) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, 168 p.
- JEUNESSE C. (2004) – Les traditions funéraires du Néolithique moyen en Europe centrale dans le cadre du système funéraire danubien, *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, t. 20, p. 3-26.
- JEUNESSE C. (2005) – Les nécropoles du Néolithique danubien, une source inestimable pour la compréhension des premières sociétés d'agriculteurs, in B. Schnitzler, J.-M. Le Minor, B. Ludes et E. Boes dir., *Histoire(s) de squelettes. Archéologie, médecine et anthropologie en Alsace*. Musées de Strasbourg éd., p. 216-218.
- JEUNESSE C., ARBOGAST R.-M. (1997) – A propos du statut de la chasse au Néolithique moyen. La faune sauvage dans les déchets domestiques et dans les mobiliers funéraires, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, suppl. n° 3, APRAA éd., Zimmersheim, p. 81-102.
- KAENEL G., MOINAT P. (2002) – Du Néolithique à Charlemagne : quelques millénaires de pratiques funéraires, *Mémoire vive : pages d'histoire lausannoise*, n° 11, p. 6-13.
- LAMBACH F. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois". Description des tombes et anthropologie de terrain, *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.), deuxième partie*, t. 9, p. 17-48.
- LICHARDUS-ITTEN M. (1980) – *Die Gräberfelder der Grossgartacher Gruppe im Elsass*, Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde n° 25, R. Habelt éd., Bonn, 220 p., 31 fig.
- MOINAT P. (1994) – Cistes néolithiques et incinération du Bronze final à Pully VD-Chamblandes. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 77, p. 123-127.
- MOINAT P. (2003a) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-189.
- MOINAT P. (2003b) – Pectoral en défenses de suidés, parure de Chamblandes? in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 125-129.
- MOINAT P., DAVID-ELBIALI M., avec la coll. de BERTI-ROSSI S., CHENAL-VELARDE I., GUÉLAT M., KLAUSENER M., SIMON C. (2003) – *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI^e au VIII^e av. J.-C.*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande n° 93, 310 p.
- MOINAT P., SIMON C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully : nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.
- MORDANT D. (1987) – Des inhumations en "pleine terre"? L'exemple de la Petite-Seine, in H. Duday et C. Masset dir., *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures, Actes du colloque de Toulouse, 4-6 novembre 1982*, CNRS éd., Paris, p. 155-166.
- MORDANT D. (1997) – Sépultures et nécropoles des VI^{ème} et V^{ème} millénaires du bassin Seine-Yonne, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, suppl. n° 3, APRAA éd., Zimmersheim, p. 135-155.
- NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (canton de Vaud), *L'anthropologie*, t. 12, p. 269-276.
- NIQUET F. (1938) – *Das Gräberfeld von Roessen, Kreis Merseburg*, Veröffentlichungen der Landesanstalt für Volkheitskunde zu Halle, vol. 91, Gebauer-Schwetschke éd., Halle, 35 p., 21 pl.
- PAUC P., MOINAT P., REINHARD J. (2004) – Le collier de la dame de Chamblandes, la mode à la fin du 5^e millénaire avant Jésus-Christ, *Eurorea (Re)construction and Experiment in Archaeology European Platform*, 1, p. 103-118.
- SPATZ H. (1999) – *Das mittelneolithische Gräberfeld von Trebur, Kreis Gross-Gerau*, Materialien zur Vor- und Frühgeschichte von Hessen 19, Landesamt für Denkmalpflege Hessen, Wiesbaden.
- THÉVENOT J.-P. (2005) – *Le camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) : les niveaux néolithiques du rempart de "La Redoute"*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, suppl. 22, Société archéologique de l'Est éd., Dijon, 464 p.
- VORUZ J.-L. avec la coll. de FAVRE F., GABUS J.-H., JEANNERET R., MEIER R., VITAL J., WEIDMANN D. (1992) – Hommes et Dieux du Néolithique. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 37-64.
- WYSS R. (1996) – *Steinzeitliche Bauern auf der Suche nach neuen Lebensformen. Egolzwil 3 und die Egolzwiler Kultur, Band 2, Die Grabungsergebnisse*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 300 p.
- WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 218 p., 98 fig.